

Abandon d'un vol de Québécois dans l'Est

Hamel est prêt à réviser sa décision

par Michel POMERLEAU
RIMOUSKI — La députée de Rimouski à la Chambre des communes, Mme Eva Côté, s'est dit satisfaite de la visite dimanche à Rimouski du président de la compagnie Québécois, M. Alfred Hamel. M. Hamel avait accepté l'invitation de la Chambre de commerce locale de venir expliquer les contingences d'opération

de la compagnie dans la région devant la presse et les intervenants régionaux.

Questionné sur la modification des horaires et sur le rapatriement à Montréal du service de réservations de Québécois à Mont-Joli, M. Hamel a bien sûr brandi l'argument de la rentabilité pour les justifier, mais il a cependant précisé qu'il était dis-

posé, dans le premier cas, à réviser la décision d'éliminer le vol de fin d'après-midi en direction de Montréal. Quant au service de réservations, le président Hamel a affirmé qu'aucune décision définitive n'avait encore été prise à ce sujet.

Les bonnes dispositions de M. Hamel, qui s'est aussi dit prêt à revenir discuter avec la population de

la région, ont plu à la députée de Rimouski qui venait à peine, de son côté, de demander au ministre des Transports d'intervenir dans le dossier de Québécois dans l'Est. Mais Mme Côté estime que le plus important est que le président Hamel ait accepté de venir dans la région pour y prendre connaissance des besoins spécifiques de sa population.

Par ailleurs, la députée fédérale vient tout juste de faire de nouvelles représentations, cette fois auprès de la Commission canadienne des transports. Dans une lettre adressée à la commission fédérale, et datée du 3 octobre, Mme Côté y explique son opposition à la réduction des services en rappelant que la population de l'Est du Québec est entièrement dé-

pendante de la "bonne volonté" de Québécois.

Si elle n'adresse pas de demande spécifique à la commission dans cette lettre en regard du dossier de Québécois, Mme Côté dit espérer que la planification du transport aérien dans l'Est préoccupe autant l'organisme fédéral que la population de notre région.



M. Alfred HAMEL

Absences au premier congrès des centres d'accueil

par Réal LABERGE
RIVIÈRE-DU-LOUP — Il n'y avait que deux "abstentions", ce qu'on n'a pas manqué de signaler, au premier congrès régional des centres d'accueil tenu en fin de semaine à Rivière-du-Loup, celles des représentants du ministère des Affaires sociales ainsi que des départements de santé communautaires des Hôtel-Dieu de Montmagny et de Rivière-du-Loup.

Le président des assises, M. J.-Emile Emond a déclaré n'avoir aucune explication à fournir à l'égard de ces absences, étant donné que les invitations avaient bel et bien été transmises aux établissements concernés.

Ces précisions ont fait suite à une demande d'information du directeur général de l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, M. Omer Laviolette, alors que le directeur général du Conseil régional des services sociaux et de santé du Québec (CRSSS 03), M. Jean-Yves Légaré venait tout justement de signaler que "l'affluence de plus de 150 personnes à ce premier congrès régional constituait une participation qu'on parvenait rarement à atteindre au niveau provincial".

Ateliers de travail

Les assises inaugurées vendredi soir ont permis aux congressistes de se pencher sur quatre principaux sujets de réflexion qui ont été approfondis en groupes de travail: 1 — le rôle, les pouvoirs, les responsabilités et les devoirs des conseils d'administration et du directeur général des centres d'accueil; 2 — la qualité de vie qu'on rencontre; 3 — les partenaires et les complexités du système chapeauté par le ministère des Affaires sociales; et 4 — l'importance de faire

partie de l'Association des centres d'accueil du Québec.

Des "non"

Ce sont quatre réponses négatives que les participants ont apportées aux interrogations touchant le conseil d'administration des centres d'accueil, à savoir s'il s'agissait d'un organisme de pression, d'un agent de changement dans la communauté, d'un promoteur de qualité de vie, et d'un organisme de planification.

Pour corriger ces déficiences, les participants ont demandé plus d'information et davantage de participation au contenu des assemblées et à la vie même des centres d'accueil par la voie du bénévolat.

Par contre, ce sont trois "oui"

qui ont ressorti des échanges portant sur la force de l'Association des centres d'accueil du Québec, le support qu'on y trouve, et les réponses apportées aux besoins.

Sur la qualité de la vie dans les centres d'accueil, les participants ont fait état d'un fort alourdissement de la clientèle, et ont insisté sur les problèmes d'adaptation et de manque de personnel qui en découlent.

Des suggestions ont été émises, entre autres, pour favoriser la collaboration des familles des personnes hébergées.

Au secteur de l'animation, on a tout spécialement fait mention d'évaluer davantage les bénéficiaires à leur potentiel comme animateurs, et à agir en fonction des besoins exprimés par ces derniers.

Concernant l'application des normes de gestion, on a formulé une recommandation demandant une aide favorisant certains moments de solitude pour les hébergés, quand l'espace ne permet pas les chambres individuelles.

Enfin, sur les interrogations relatives aux partenaires des centres d'accueil, cet atelier de travail a exploré une décentralisation théorique qui ne se rend pas au niveau décisionnel, un manque de vulgarisation à l'égard des administrateurs et des futurs bénéficiaires de services, des déficiences dans la concertation ainsi que dans l'implication et l'utilisation de ressources du milieu comme celle de l'âge d'or.



Participants au congrès, MM. J.-Emile Emond, Pierre Cloutier (debout), Jean Rousseau et Jean-Guy Doucet

A Gaspé, trois candidats au poste de maire

La période de mise en candidature pour le poste de maire de la ville de Gaspé s'est terminée, dimanche. Trois personnes ont fait part de leurs intentions de succéder à M. Robert Pidgeon, qui avait démissionné de ce poste au début du mois de septembre 1980.

Les candidats sont MM. Jean-Claude Bosse, Lewis Fitzpatrick et Jean Lamy.

Trois autres citoyens convoient le rôle de conseiller du siège 5, quartier numéro 3, rôle que détenait Mme Yvette Bossé, qui a également remis sa démission au début septembre 1980.

tembre. Ces trois candidats sont Mme Debby O'Brien-Boulay et MM. Paul-Emile Patrick et Louis-E. Smith.

Rappelons que la nouvelle loi sur la démocratie municipale, régissant, par exemple, le contrôle des dépenses électorales et l'appartenance à un parti, ne réglementera pas ces élections puisqu'il s'agit du remplacement de démissionnaires. Les élections "régulières" n'auront lieu qu'en 1984.

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR. LAVABOS — TOILETTES

RÉÉMAILAGE

A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE

Charles Couture
(418) 524-5391

Jouez atout avec ces jolis bijoux!

Quatre bijoux qui marquent des points pour la beauté du design et la qualité vraiment supérieure de leur fabrication.

Ces pendentifs plaqués or, sur chaînes de 16" ... coeur, trèfle, carreau et pique ... sont piqués au centre d'une pierre en strass du Rhin. L'enjeu en vaut vraiment la peine!

A ce bas prix, vous gagnez la partie!

SEULEMENT \$15. CHACUN

16, de la Fabrique PLACE QUÉBEC PLACE STE-FOY
692-3822 529-0231 653-4035
PLACE FLEUR DE LYS PLACE DU ROYAUME
529-0303 Chicoutimi

Nous vous invitons à profiter de notre plan "mise de côté" pour Noël, sur tous les articles à prix régulier en magasin.

BIRKS JOAILLIERS

COURS D'INITIATION AUX RELATIONS HUMAINES

NOUS AVONS TOUS LE CHOIX ENTRE

1. Viser un but OU végéter
2. Entretenir OU tridité
3. Confiance en soi OU peur
4. Esprit de décision OU indécision
5. Maîtrise de soi OU éternement
6. Succès OU échec
7. Persuasion par la parole OU trac
8. Enthousiasme OU tristesse
9. Bonne conversation OU commérage
10. Attitudes positives OU complexes
11. Autosuggestion OU abandon aux circonstances
12. Culture personnelle OU ignorance
13. Vie familiale OU solitude
14. Leadership et travail d'équipe OU isolement
15. Améliorer sa personnalité OU demeurer médiocre
16. Bonheur OU malheur

INSCRIPTION CETTE SEMAINE DE LUNDI À VENDREDI DE 14h à 18h. Nous prenons des inscriptions pour le cours de jour + de soir

CENTRE DE RELATIONS HUMAINES DE QUÉBEC INC.

Bernard Pauzé, animateur
Palais Montcalm, suite 220, Québec G1R 3P1
Permis de Culture Personnelle no: 869553
25 ans à votre service

(session automne)

Cours de jour: Lundi 13 heures à 16 heures
Cours du soir: Mardi 19 heures à 22 heures

POUR INFORMATION
TELEPHONE:
JOUR: 692-3890
SOIR: 524-1976

La Fiducie du Québec

Un choix judicieux de modes d'épargne

La Fiducie du Québec a mis au point à votre intention une vaste gamme de modes d'épargne à moyen et long termes, qui sauront répondre à vos préoccupations financières.

Les dépôts garantis.

Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé.

De 1 jour à 5 ans, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance, votre capital et le taux d'intérêt sont garantis. Vous avez le choix de la durée du dépôt et de la fréquence des versements d'intérêt. Aucuns frais d'administration.

Les plans enregistrés d'épargne-retraite.

Un choix judicieux pour préparer

vos retraites en réduisant vos impôts.

Vous avez le choix parmi plusieurs plans qui se distinguent par leur véhicule de placement. Vous pouvez même épargner en vue de la retraite à même les bénéfices de votre entreprise, avec un plan de participation différée aux bénéfices.

Les Fonds Desjardins.

Un choix judicieux pour diversifier vos placements.

Dans les Fonds Desjardins, vous mettez vos épargnes en commun avec celles de plusieurs autres épargnants.

Gérées par des professionnels, vos épargnes sont investies à votre choix dans des Fonds Hypothèques, Actions ou Obliga-

tions. Vous pouvez effectuer des dépôts en tout temps et des retraits mensuels, sans frais.

La rente à versements invariables.

Un choix judicieux pour étaler vos revenus exceptionnels et diminuer vos impôts.

Ce placement avantageux garantit un taux d'intérêt élevé.

Conçu spécialement pour ceux qui reçoivent une forte somme en quittant leur emploi, ceux qui réalisent un gain de capital imposable et ceux qui perçoivent des revenus irréguliers.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations.

Venez ou téléphonez.



Fiducie du Québec

QUÉBEC
Complexe Centre-Ville,
Sainte-Foy, 653-6811
De l'extérieur, sans frais:
1-800-463-4792

*Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec
**Les unités des Fonds Desjardins ne se vendent que par l'intermédiaire de prospectus. Vous pouvez les obtenir sur demande.

desjardins

VENTE D'OUVERTURE d'automne



Rabais de 20%

sur tous nos

MANTEAUX

longs, en piqué et sur tous nos

VETEMENTS EN RATINE DE VELOURS

dans les tailles 6 à 16 ans

BOUTIQUE

Rêverie

place Lebourgneuf

5500, boul. des Gradiers, Québec - 626-9913

Les métallos lancent un appel pressant Schefferville: c'est à Québec d'agir



La survie de Schefferville est en jeu.

Face aux nombreuses mises à pied effectuées par la compagnie minière Iron Ore du Canada à Schefferville depuis des mois, le syndicat des métallos (FTQ) lance un appel pressant au ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, réclamant une action immédiate de Québec. "La survie de Schefferville dépend maintenant du gouvernement", affirme le syndicat.

Dans un télégramme au ministre Johnson, le directeur québécois des métallos, M. Jean Gérin-Lajoie, soutient que la mise à pied de 497 des 735 travailleurs pour une période d'au moins six mois incitera plusieurs familles à quitter Schefferville de façon définitive.

"Nous soupçonnons que l'Iron Ore vise à faire de Schefferville un endroit où ne s'effectueront que des opérations saisonnières", affirme M. Gérin-Lajoie.

Schefferville, centre minier où demeurent quelque 3.000 personnes, est situé à 360 milles au nord de Sept-Iles, au Nouveau-Québec.

A chaque année, il y a des mises à pied temporaires, mises à pied qui

deviennent de plus en plus nombreuses depuis 1975. Cette année-là, il y avait eu 149 mises à pied; en 1977, c'était 294 mises à pied; en 1979, 328, et en 1980, il s'agit de 497 mises à pied.

Le directeur du syndicat estime que l'Iron Ore faillit à ses responsabilités en écourtant de façon dramatique sa période de production, ce qui cause des torts et des inquiétudes considérables aux travailleurs et à leurs familles, et ce qui provoque une instabilité sociale et économique à la population et aux citoyens de Schefferville.

Le télégramme au ministre Johnson, expédié par la même occasion au premier ministre René Lévesque, aux ministres Bernard Landry et Pierre Marois, et au député de Duplessis, M. Denis Perron, soutient que la compagnie minière s'organise pour effectuer le maximum de travaux au cours de l'été, travaux qui pourraient s'échelonner tout au long des saisons froides. "A cause de cette attitude, de nombreux travailleurs sont sur le pavé dès la fin de l'été, et Schefferville commence à mourir à petit feu", déclare M. Gérin-Lajoie.

Le syndicat des métallos, qui représente les quelque 10.000 travailleurs du fer de la Côte-Nord, du Nouveau-Québec et du Labrador, demande l'intervention gouvernementale "puisque la situation est particulièrement dramatique à l'heure actuelle".

Le syndicat mentionne dans son télégramme qu'il y a une réponse aux problèmes que vit Schefferville, et que cette réponse, "c'est un véritable programme de stabilisation et de planification de la main-d'œuvre tout au long de l'année".

"Une intervention gouvernementale immédiate est nécessaire. C'est la survie de Schefferville qui est en cause", soutiennent les métallos qui se disent prêts à participer à toutes les réunions que voudra bien convoquer le ministre.

"Schefferville ne doit pas devenir une région marginale où il n'y aurait que des opérations saisonnières. L'Iron Ore du Canada doit prendre ses responsabilités et, pour ce, le gouvernement doit intervenir", conclut M. Jean Gérin-Lajoie.

L'UN en tournée

Le chef intérimaire de l'Union nationale et député de Gaspé, M. Michel Le Moignan, entreprend aujourd'hui, le 7 octobre, un tour du Québec en se rendant dans le Bas-Saint-Laurent.

Ce soir, mardi, M. Le Moignan doit rencontrer les comités exécutifs de son parti dans Matane et Matapédia; demain matin, mercredi, le député de Gaspé sera de Matane. A 18h, M. Le Moignan entretiendra les membres du Cercle de presse de la Côte-du-Sud, à La Pocatière.

La journée du 9 octobre sera consacrée à Rimouski: rencontre avec la presse régionale, émission de radio et télé, dîner avec des personnalités locales, et participation au Festival de Rimouski.

Cette tournée a pour but de permettre au chef de l'UN de rencontrer les militants, de discuter avec eux de l'action politique qu'entend mener l'UN au cours des prochains mois, du congrès à la direction du parti, et M. Le Moignan veut en profiter pour sensibiliser les citoyens aux conséquences que représente le raspiement unilatéral de la constitution tel que proposé par le premier ministre Trudeau.

La municipalité de la Basse Côte-Nord poursuivie par l'OCQ

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil
SEPT-ILES — L'Office de la construction du Québec (OCQ) a intenté une poursuite contre la municipalité de la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent et lui réclame un montant de \$89.190,29. La raison: lors d'un projet Canada au travail, à Lourdes-de-Blanc-Sablon, étaient employés des travailleurs qui ne possédaient pas leur "carte de compétence" et qui étaient payés en dessous des taux fixés par l'OCQ.

Entre le 23 octobre 1978 et le 23 mars 1979, la municipalité de la Basse Côte-Nord réalisait des travaux de construction d'un poste à incendie et d'une salle communautaire à Lourdes-de-Blanc-Sablon, grâce à l'octroi d'un projet Canada au travail. Par le biais de ce programme, le gouvernement fédéral accordait une subvention de \$56.741 devant créer 14 emplois. De son côté, la municipalité accordait une subvention de \$1.511 en plus de l'acquisition des matériaux de construction.

Afin d'employer le

plus grand nombre possible de travailleurs, les promoteurs du projet organisèrent un "roulement" dans les équipes afin de maintenir en permanence 14 emplois. De plus, ces travailleurs reçurent un salaire inférieur aux normes fixées par l'Office de la construction du Québec.

Quelques mois plus tard, en août 1979, l'OCQ déposait une plainte en bonne et due forme et réclamait un montant de \$89.190,29. Ce montant représente la différence entre les salaires payés par la mu-

nicipalité et ceux qui auraient dû l'être selon les normes de l'OCQ plus les pénalités d'usage.

C'est Me Hubert Besnier, à Sept-Iles, qui représente la municipalité de la Basse Côte-Nord dans ce dossier. Rejoint par téléphone, il a dit au SOLEIL: "Cette affaire est inscrite pour enquête et audition (...) il faudra peut-être attendre encore un an avant d'en avoir des nouvelles".

Développant un peu le fond de l'affaire, Me Besnier n'a pas caché

son indignation devant un tel dossier qu'il qualifie "d'absurde".

Selon l'avocat, s'il avait fallu entièrement respecter les normes de l'OCQ dans ce coin de pays, il aurait fallu y faire venir des travailleurs de Sept-Iles, car, sur place, seuls un ou deux travailleurs possèdent peut-être leur carte de compétence.

Des négociations sont en cours pour un éventuel règlement hors cour et le ministre québécois du Travail y est impliqué.

Si d'aventure l'Office de la construction du Québec maintenait sa plainte et gagne son af-

faire devant les tribunaux, il faudrait, estime Me Besnier, que le gouvernement provincial subventionne la municipalité de la Basse Côte-Nord pour qu'elle puisse "rembourser" l'OCQ. Et l'avocat seiprime d'ajouter: "Comment voulez-vous qu'un village qui n'a même pas un budget annuel de \$20.000 puisse rembourser près de \$90.000".

Une cause qui ne devrait pas manquer d'intéresser le ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille Laurin, alors qu'il visitera la Basse Côte-Nord en fin de semaine.

Le Parti libéral attire Pidgeon

par Michel CORBEIL

GASPÉ — L'ex-maire de Gaspé, M. Robert Pidgeon, se présentera sous la bannière du Parti libéral du Québec (PLQ), si jamais il se laisse tenter par l'aventure politique provinciale.

"Je songe sérieusement à m'impliquer avec le PLQ, explique M. Pidgeon. Cependant, à l'heure actuelle, je n'ai rien annoncé. J'attends de connaître le cours des événements".

Par exemple, la date de la tenue des prochaines élections provinciales influencera sa décision. M. Pidgeon, qui a démissionné du poste de maire de la ville de Gaspé, en septembre, est déjà impliqué dans l'organisation libérale: il est un des participants à l'élaboration du programme du PLQ pour l'Est du Québec.

Récemment, M. Pidgeon a rencontré le chef du PLQ, M. Claude Ryan. M. Pidgeon se dit satisfait des positions de M. Ryan, notamment au chapitre de la loi sur l'aménagement du territoire qui crée les municipalités régionales de comté.

M. Ryan ne l'a assuré d'aucun poste au sein du parti, advenant que

l'ex-maire de Gaspé fasse le saut en politique provinciale et qu'il se fasse élire.



M. Robert PIDGEON

MATERIEL pour FABRICATION
de vannerie
0 à 8

\$6.98 le paquet

ROTIN 2000 ITEM ET PLUS... EN MAGASIN

MEUBLES MARCEAU

110, ST-PAUL QUÉ. / CENTRE D'ACHATS PLACE LAURIER

692-0317 651-5454

EN PREMIERE A QUEBEC!

DINER D'HOMMES D'AFFAIRES

ASSIETTE DE "SOULAKI" (2 petites brochettes) \$3.50

Salade - Pommes de terre - Café

RESTAURANT MYKONOS

CUISINE GRECQUE AUTHENTIQUE

1066, rue St-Jean

RESERVATIONS: 692-2048

Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Service général des Achats

Projet	Description	Livraison
0499	83 rouleaux de pellicule réfléchissante à structure lenticulaire	Québec
Clôture de la soumission: 22 octobre 1980 à 15 h		
0498	impression de 11 numéros de 5 000 exemplaires chacun du périodique "Informas"	Québec
0500	41 513,76 mètres profilé en alliage d'aluminium	Québec
0502	impression de 60 000 brochures en 4 couleurs (48 pages)	Québec
0504	430 000 chemises de classement avec codification couleur incluant guides de contrôle	Québec
0505	31 leve-patients	Diverses endroits
Clôture des soumissions: 29 octobre 1980 à 15 h		

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Bureau des appels d'offres, 1155, rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, Qué., G1R 4X8. Tél.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général
Gaston Ouhmet

Ministère des Transports

Projet: 311-0316-0 — Construction de débarcadères et de services pour la traversée routière du Saguenay, sur la route 138, dans les municipalités de St-Firmin et Tadoussacville, comités de Charlevoix et Dubuc.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des entreprises de construction du Québec, dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$30.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$256.000,00 ou chèque visé: \$128.000,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9 ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à 15:00 heures, le mardi, 4 novembre 1980. Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

Projet: 639-2703-0 — Réparation d'un pont au-dessus de la rivière Yamaska Sud-Est, sur la rue William, dans la municipalité de Cowansville ville, comté de Brome-Missisquoi.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des entreprises de construction du Québec, dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$3.600,00 ou chèque visé: \$1.800,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9 ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à 15:00 heures, le mercredi, 22 octobre 1980. Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

Projet: 641-0902-0 — Structure de chaussée, éclairage et construction d'un pont d'éclatement à l'intersection de l'autoroute 51 et du boulevard Jean de Brebeuf, dans les municipalités de Grantham ouest et St-Nicéphore, comté de Drummond, longueur: 2,51 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des entreprises de construction du Québec, dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$30.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$130.000,00 ou chèque visé: \$65.000,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9 ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à 15:00 heures, le mercredi, 29 octobre 1980. Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

Projet: 778-2733-0 — Construction d'un pont en bois au-dessus d'un bras de la rivière Gouvin, sur le chemin des rangs 10 et 11, lot V, dans la municipalité de Bristol canton, comté de Pontiac-Témiscamingue.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des entreprises de

construction du Québec, dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$5.400,00 ou chèque visé: \$2.700,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9 ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à 15:00 heures, le mercredi, 22 octobre 1980. Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Projet no: 201-61-02 — Opération et entretien planifié des édifices et de leurs équipements mécaniques et électriques. Divers édifices (5) à Alma, Chépouin et Jonquière, QC.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 7 octobre 1980 par remise d'un montant de 5,00 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9 (Tél. 418-643-6622).

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission de 10 000,00 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de 5 000,00 \$.

Une rencontre d'information aura lieu à Québec le lundi 20 octobre 1980 à 14:00 heures à l'Edifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, QC.

Date et heure limite de réception des soumissions: Vendredi le 24 octobre 1980 à 15:00 heures

Pierre Sarault, Sous-ministre

Projet no: 300-20-04 — Signalisation — Opération N.A.M. dans différentes villes, municipalités ou régions administratives du Québec, QC.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, lorsque requise, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 7 octobre 1980 par remise d'un montant de 10,00 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9 (Tél. 418-643-6622).

Les plans et devis sont également en vente à l'Association de la construction de Québec, ainsi qu'à l'Association de la construction de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 12 000,00 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de 6 000,00 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: mercredi le 22 octobre 1980 à 15:00 heures

Pierre Sarault, Sous-ministre

Projet no: 501-61-03 — Opérations et entretien planifié des édifices et de leurs équipements mécaniques et électriques. Divers édifices (7) à Rock Forest, Sherbrooke et Weedon.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 7 octobre 1980 par remise d'un montant de 5,00 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9 (Tél. 418-643-6622).

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission de 10 000,00 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de 5 000,00 \$.

Une rencontre d'information aura lieu à Québec le lundi 20 octobre 1980 à 14:00 heures à l'Edifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, QC.

Date et heure limite de réception des soumissions: vendredi le 24 octobre 1980 à 15:00 heures

Pierre Sarault, Sous-ministre

Projet no: 703-10-02 — Construction d'un poste de la Sûreté du Québec, à Mont-Laurier, de la Laurentides-Lapelle, QC.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, lorsque requise, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 7 octobre 1980 par remise d'un montant de 40,00 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9 (Tél. 418-643-6622).

Les plans et devis sont également en vente à l'Association de la construction de Québec, à l'Association de la construction de Montréal, ainsi qu'à l'Association des Laurentides et de l'Outaouais.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 60 000,00 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de 30 000,00 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: Vendredi le 31 octobre 1980 à 15:00 heures

Les sous-traitants assujettis aux règlements du Bureau des soumissions déposées du Québec devront déposer leur soumission au B.S.D.Q. le vendredi 24 octobre 1980, à 15:00 heures.

Pierre Sarault, Sous-ministre

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BÉCHARD (l'abbé Louis-Philippe) — Dans l'avis de décès de M. l'abbé Louis-Philippe Béchard, on aurait dû lire qu'il a été curé à Courcelles (1973-1977) et à St-Louis de Ravigan (1971-1973).

BOUTIN (Edith Lindsay) — A Québec, le 5 octobre 1980, est décédée dame Edith Lindsay, épouse de M. Gérard Boutin. Elle demeurait au 509 av. Royale, Beauport. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 octobre 1980, à 10h. Départ de la Coopérative funéraire de l'Anse.

280, 8e Rue à 9h30 pour l'église de Beauport et de là au cimetière Ste-Georgette de Beauport. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses frères, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Antoine Lindsay, sœur Rita Lindsay, O.F.M., M. et Mme Joseph Lindsay, M. et Mme Magloire Lindsay, M. et Mme Jean-Charles Lindsay, M. et Mme Rita Dery-Lindsay, M. et Mme Willie Aubé, M. et Mme Alphonse Ladouceur, M. et Mme Roland Mahé, ainsi que plusieurs neveux et nièces et autres parents. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

BROUSSEAU (Henri) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 4 octobre 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Henri Brousseau, époux de feu dame Roland Lebel, fils de feu M. et Mme Odilon Brousseau (Eloise Racine). Il demeurait au 434, 112e Rue, Montmorency. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 octobre, à 10h. Départ de la résidence funéraire.

F.X. Bouchard Inc. 4100 boul. Ste-Anne à 9h30 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil sa fille Diane, son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Avila Brousseau (Gemma Fiolet) de Courville, Mlle Simone Brousseau, Mlle Laurette Brousseau, M. et Mme Jean-Paul Lamontagne (Thérèse de Rimouski), M. et Mme Henri-Paul Pélus (Fernande), M. et Mme Arthur Laforest (Estelle), M. et Mme Lucien Baril (Irène), M. et Mme Emilie Lebel (Anna Caron), Mme Georges Lebel (Yvette Arbour), Mme Alfred Lebel (Lucienne Fournier), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9838.

DARISSE (Jeanne Dumas) — A Québec, le 6 octobre 1980, à l'âge de 69 ans, est décédée dame Jeanne Dumas, épouse de M. Paul Darisse. Elle demeurait au 370 rue Rousseau, Ville Vanier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 octobre, à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois à 9h45 pour l'église St-Coeur-De-Marie et de là au cimetière St-Roch Des Aulnaies. Elle laisse dans le deuil outre son époux, son fils et sa belle-fille, M. et Mme Pierre Darisse (Elisabeth Roy), ses petits-enfants Luc et Jacques Darisse, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, Mlle Claire N. Dumas, Mme Rosanne Dumas, M. et Mme Jacques B. Dumas (Fleur-Ange), M. et Mme Alexandre Soulard (Yvonne), Mme Carmelle Filion, M. et Mme Gilbert Darisse (Dorothy Cooney), M. et Mme Alexandre Darisse (Sadié Whorrs), M. Léonard Darisse, Mme Juliette G. Darisse, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

DENIS (Joseph) — A St-Augustin, le 5 octobre est décédé à l'âge de 70 ans, M. Joseph Denis, époux de dame Marie-Anne Rochette. Les funérailles auront lieu mardi à 15h30. Départ des foyers funéraires.

Albert Rochette & Fils 354 route 138 St-Augustin

à 15h20 pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Pierre Marcoux (Laurence), M. et Mme Fernand Lanouette (Marielle), Victorin, Jascelin (Diane Robitaille), Yolande, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Marguerite (Gérard Robitaille), Mlle Louis Denis (Cécile), Beatrice (Alphée Drolet), Paul-Emile (Pauline Denis), Bruna (Omer Fiset), M. et Mme Aurélien Denis, Lucien (Jacqueline Bonneau), Rachel (Rita Gaston Drolet), Marcel (Jeanne Paradi), Mme Lucette Denis, Mme Catherine Denis-Robitaille,

M. et Mme Magella Denis, Raymond (Carmelle Robitaille), M. et Mme Léopold Rochette, M. et Mme Léandre Rochette, M. et Mme Joseph Rochette, M. et Mme Laurent Tardif, M. et Mme Roland Lacroix, M. et Mme Robert Rochette, M. et Mme Raymond Rochette, M. et Mme Raymond Rochette, et plusieurs petits-enfants. Prière de ne pas envoyer de fleurs, s'il vous plaît compenser par l'offrande de messes. Pour informations: 878-2807.

DERY (Lorenzo) — A St-Raymond, le 6 octobre 1980, à l'âge de 52 ans et 2 mois, est décédé M. Lorenzo Dery, routier. Il demeurait au 511 St-Joseph, St-Raymond. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 octobre, à 14h. Départ de la résidence funéraire.

St-Raymond Inc. 101 St-Joseph St-Raymond à 13h45 pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères et ses sœurs, Jean-Paul (Thérèse Bergeron), Maurice (Laurence Plamondon), Françoise (Mme Georges St-Onge), Yvonne (Mme Marcel Beupré), Rita (Mme Jean-Paul Genois), Bernadette (Mme Maurice Gilbert), Yvon (Madeleine Cantin), Raymond (Denise Plourde), René (Francine Lapointe), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

DUSSAULT (Raymond)

A Québec, le 5 octobre 1980, à l'âge de 38 ans et 4 mois, est décédé M. Raymond Dussault, employé chez Multivert, époux de dame Gisèle Labrecque. Il demeurait au 480 Claude-Martin, Ville de Vanier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 octobre 1980, à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 280 Beaucage Ville de Vanier à 13h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de là au Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Denis, Nancy, Carole; sa belle-fille: M. et Mme Benoit Moisan (Micheline); sa belle-mère: Mme Régine Labrecque; ses petits-enfants: Mélanie, Véronique; ses frères, sœurs: Mme Charles Fecteau (Monique), M. et Mme Emmanuel Jacques (Denise), M. et Mme Camille Dussault (Anne-Marie), M. et Mme Antoine Dussault (Claire); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Marie Labrecque (Rita), Mme Rolande Lebrun, M. et Mme Gérard Labrecque (Fernande), M. et Mme Paul-Henri Labrecque (Thérèse), M. et Mme André Labrecque (Lise), M. et Mme Maurice Labrecque (Cécile), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

FORTIER (Claude) — Au CHUL, à Ste-Foy, le 6 octobre 1980, à l'âge de 50 ans et 7 mois, est décédé M. Claude Fortier, employé de la SAQ, fils de feu M. Joseph Fortier et de dame Alberta Jobin. Il demeurait au 1104, 2e Avenue, St-François-d'Assise. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 octobre, à 14 heures. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée à 12h30 pour l'église St-François-d'Assise. A la demande du défunt, il sera incinéré. Il laisse dans le deuil, outre sa mère, ses frères, sa sœur, ses belles-sœurs: son Excellence Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke, M. et Mme Marieu Fortier (Jacqueline Garneau), M. et Mme Richard Deschamps (Rose-Marie Fortier) de New York, M. et Mme Jacques Fortier (Huguette Villeneuve), Mme André Fortier (Thérèse Ross) Hauteville, son oncle M. et Mme Paul-Eugène Jobin, ses tantes, Mlle Maria Fortier. La dépouille mortelle sera exposée mardi, à 14 heures, S.V.P. ne pas envoyer de fleurs, compenser par un don à la Société canadienne du cancer. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Jeudi ouverture à 12h30. Pour renseignements: 529-9221.

GIROUX (Alexandrine Villeneuve)

A Québec, le 5 octobre 1980, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Alexandrine Villeneuve, épouse de M. Louis-Philippe Giroux. Elle demeurait au 975, 80e Rue est, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 octobre 1980, à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 2815 des Quatre-Bourgeois Ste-Foy, angle rue Pouliot à 10h45 pour l'église St-Louis-de-France et de là au cimetière St-Patrick. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et sa belle-fille: Pauline, Sonia, M. et Mme Paul Morissette (Linda

Boucher); son petit-fils: Michel; sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Maurice Bédard (Irène), Mme Fernand Morissette, Mme Raymond Morissette, M. et Mme Desmond Doyle; sa belle-mère: Mme Véronique Doyle, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 575 boul. St-Cyrille ouest. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 529-3371.



Alexandrine Villeneuve

TREMBLAY (Daniel) — A l'hôpital St-Sacrement le 5 octobre 1980, à l'âge de 28 ans, est décédé M. Daniel Tremblay, époux de dame Céline Bergeron, demeurant à 1240 rue Charest, St-Agathe, cité Lotbinière. Les funérailles auront lieu mercredi à 14h. Départ du salon funéraire.

Beaudoin, Ferland Dupuis Ltée. 1114 rue Principale, St-Agathe à 13h50 pour l'église de St-Agathe et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse sa fille Geneviève, ses parents M. et Mme Aurèle Tremblay, ses frères et sœurs, M. et Mme Giovanni Godio (May), M. et Mme Marcel Tremblay, Mlle Michelle Tremblay, M. et Mme Rosaire Payer (Lorraine), Mlle Patricia Tremblay, M. Alain Tremblay, Mlle Line Tremblay, Mlle Louise Tremblay, Mlle Maude Trelay; sa belle-mère Mme René Bergeron, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs. Compensez l'envoi de fleurs par des messes.

VEZINA (Marguerite) — A Québec, le 6 octobre 1980, à l'âge de 80 ans, est décédée Mlle Marguerite Vézina, fille de feu Charles-Ernest Vézina (associé et de feu dame Alice Rochette). Elle demeurait au 435 chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 octobre 1980, à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière St-Joseph de Beauce. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. le juge et Mme Robert Vézina (Lucille Bélanger), sœur Alice Vézina, M.C. sœur Thérèse Vézina, M.C. Mlle Yvette Vézina, M. et Mme Armand Vézina, C.A. (Claire Lebel), M. et Mme Dominique Vézina, C.R. (Margot Pelletier), Mlle Marie Vézina, ainsi que plusieurs neveux et nièces. L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Joseph de Beauce à 12h15.

VEZINA (Hélène) — A Québec, le 6 octobre 1980, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Hélène Moisan, épouse de feu Edmond Vézina. Elle demeurait au Foyer Notre-Dame-de-Lourdes. Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 octobre 1980, à 10h. Départ du funérarium.

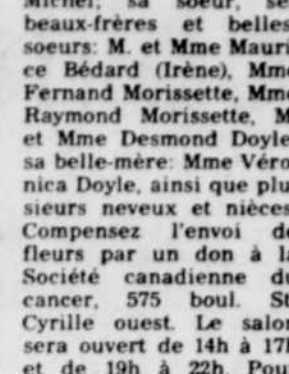
Lépine-Cloutier Ltée 535 des Oblats à 9h45 pour l'église St-Joseph et de là au cimetière St-Louis de Courville. Elle laisse dans le deuil ses enfants et gendres: M. et Mme Lucien Bilodeau (Myrtha), M. et Mme Roch Rivard (Irène); sa sœur: Mme Bella Lachance; ses belles-sœurs: Mlle Eva Vézina, Mme Amédée Vézina, Mme Albert Vézina ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants et neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

MORISSETTE (Paul)

A Québec, le 4 octobre 1980, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Paul Morissette, surintendant des ventes de la compagnie Dornier, époux de dame Mary Doyle. Il demeurait au 1299 de la Lorraine, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 octobre, à 11h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 2815 des Quatre-Bourgeois Ste-Foy, angle rue Pouliot à 10h45 pour l'église St-Louis-de-France et de là au cimetière St-Patrick. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et sa belle-fille: Pauline, Sonia, M. et Mme Paul Morissette (Linda

Boucher); son petit-fils: Michel; sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Maurice Bédard (Irène), Mme Fernand Morissette, Mme Raymond Morissette, M. et Mme Desmond Doyle; sa belle-mère: Mme Véronique Doyle, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 575 boul. St-Cyrille ouest. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour renseignements: 529-3371.



Daniel Tremblay

GIGUERE (Hervé l'abbé)

— Vendredi le 10 octobre 1980, à 17h, en l'église de Vallée-Jonction, c'est Beauce, sera chanté le service anniversaire de M. l'abbé Hervé Giguère. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. E.D.G.

REMERCIEMENTS au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. T.F. et G.F.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. G.B.L.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. E.L.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. L.G.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. R.C.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue. Promesse de faire publier. N.A.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. A.B.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. J.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.S.B.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. A.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.G.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le



On veut redonner au moulin du Petit-pré sa vocation originelle.

La région tirerait profit d'un groupement forestier

par Gérald OUELLET

La formation rapide d'un groupement forestier dans les comtés municipaux de Québec et Montmorency par le ministre de l'Énergie et des Ressources permettrait à ce groupement de réaliser des travaux dès 1981. C'est ce qui ressort d'une résolution adoptée en congrès par l'Association forestière Charlevoix-Montmorency afin d'appuyer les propriétaires forestiers de la région immédiate de Québec. Cette résolution a reçu l'appui du député de Montmorency et président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard. La Fédération des producteurs de bois

du Québec est également favorable à cette mesure.

Selon le texte de la résolution, les propriétaires forestiers de Québec-Montmorency devraient avoir la possibilité de bénéficier des mêmes avantages que les autres propriétaires forestiers du Québec, d'autant plus que ce territoire est situé près des usines de transformation industrielle s'assurant d'un approvisionnement de bois à long terme. Une requête est présentée en circulation pour appuyer l'Office des producteurs de bois de la région de Québec dans ses démarches.

Le congrès annuel de l'Association forestière Charlevoix-Montmorency, au cours duquel cette résolution fut adoptée, avait lieu samedi dernier au motel Roland Racine à Château-Richer. L'ouverture de ce congrès, regroupant quelque 250 personnes sous la présidence de M. Léo Cauchon, avait toutefois été retardée par une chute de 10 centimètres de neige dans Charlevoix empêchant les délégués de cette région d'arriver à temps.

Moulin du Petit-Pré

Les membres de l'association forestière réunis en congrès ont également approuvé la demande de la corporation du Moulin du Petit-Pré faite au ministère des Affaires culturelles de donner à ce moulin sa vocation originelle et l'ambiance historique qui lui revient. L'association pense en effet que le Moulin du Petit-

Pré constitue une valeur historique importante et que la population désire et souhaite ardemment l'occupation de ces lieux, dans lesquels on pourrait exercer des activités rentables. D'ailleurs, les murs extérieurs ont été restaurés il y a quelques années et la corporation du Moulin du Petit-Pré désire que l'intérieur le soit également.

Le député de Montmorency, M. Clément Richard, entend prendre connaissance des remarques des personnes intéressées au projet. Cependant, il leur recommande de faire des demandes réalistes.

Autres résolutions

L'Association forestière Charlevoix-Montmorency encourage également le gouvernement du Québec à continuer et à

concrétiser le projet de centre de ski Mont-Maillard à Petite-Rivière-Saint-François.

Enfin, les congressistes demandent que l'État prenne les moyens, par des traitements appropriés non dommageables à l'environnement, pour combattre l'épidémie de la tordeuse de bourgeons de l'épinette qui sévit présentement dans Charlevoix.

Alphonse Paré

En soirée, l'Association forestière Charlevoix-Montmorency a rendu hommage au sculpteur sur bois Alphonse Paré, de Sainte-Anne-de-Beaupré. Les œuvres de M. Paré ornent plusieurs édifices publics du Québec comme l'hôtel Reine-Élisabeth à Montréal et le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, ainsi que plusieurs églises.

La Famille terrienne cultive à Saint-Agapit

par Gilles PEPIN

SAINT-AGAPIT — Le titre de Famille terrienne pour l'année 1980 vient d'être décerné à M. et Mme Gaudias Biron, de Saint-Agapit de Lotbinière, et leurs dix enfants. Avec la collaboration des autorités locales, la Fondation québécoise de la famille terrienne prépare une grande fête paroissiale pour le 18 octobre, afin de marquer de la plus belle façon ce témoignage de reconnaissance.

La fête en l'honneur de cette vingt-quatrième famille terrienne du Québec sera sous la présidence d'honneur de Son Éminence le cardinal Maurice Roy et du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon.

« Quand on m'a annoncé la nouvelle par téléphone, j'ai pensé que c'était un tour. Ma femme et moi sommes cependant des plus heureux depuis que nous avons reçu la lettre qui confirme la nouvelle. » Cette déclaration, que faisait M. Biron au S.O.L.E.I.L., hier, traduit bien l'esprit d'humilité et de jovialité que démontre encore ce travailleur émérite qui aura 72 ans en décembre prochain.

Aucun lien de parenté avec M. Rodrigue Biron, l'actuel député de Lotbinière.

Dix enfants, maintenant âgés entre 30 et 48 ans, sont descendants de Robée Bouché et Gaudias Biron, domiciliés au village de Saint-Agapit depuis 13 ans après avoir exploité la ferme pendant 37 ans et demi.

Un couronnement

L'honneur, qui rejait aussi sur toute cette belle paroisse rurale, signifie en effet le couronnement d'une noble carrière, celle d'un cultivateur qui sut être progressif et dont la collaboration de l'épouse a été aussi exemplaire que le travail rude et soutenu de ce chef de famille.

Les gens de Saint-Agapit ne sont pas surpris cependant de la marque de reconnaissance adressée présentement à la famille Gaudias Biron. Car la vieille ferme familiale, aujourd'hui exploitée par Patrice Biron, le deuxième des garçons, a souvent été citée en exemple.

Il y a à peine trois ans, Patrice Biron remportait la médaille d'or du Mérite agricole. Patrice avait bien appris de son père, non seulement pour le travail et l'administration de la ferme, mais aussi pour la participation aux affaires de la communauté. Il a été élu, l'année dernière, président national de l'Association des éleveurs Holstein.

Patrice ne fut pas le seul garçon de Gaudias Biron à s'établir sur une ferme. Rosaire, l'aîné, a dû vendre sa terre en 1970 à la suite d'une attaque cardiaque. Marcel demeure un gros propriétaire de vaches Holstein sur une belle ferme de Saint-Apollinaire. Bien que les cinq garçons de M. Gaudias Biron soient tous diplômés de l'École d'agriculture de Sainte-Croix, deux ont préféré le monde des affaires; Ronald siège maintenant à la Bourse de Montréal et Jean, le cadet, a acheté une banquette à Winter Garden, en Floride.

Des cinq filles de M. et Mme Gaudias Biron, Monique et Rita sont épouses d'agriculteurs, à Saint-Agapit et à Saint-Gilles, Angèle est diététiste à Québec, Do-

arpen et elle comptait 40 bonnes vaches laitières.

A quatre milles du village, sur la route conduisant à Saint-Flavien, cette ferme paternelle a continué sa transformation sous le règne du fils Patrice: troupeau de race Holstein, grange agrandie, maison neuve, amélioration de terrain, etc.

Patrice ne fut pas le seul garçon de Gaudias Biron à s'établir sur une ferme. Rosaire, l'aîné, a dû vendre sa terre en 1970 à la suite d'une attaque cardiaque. Marcel demeure un gros propriétaire de vaches Holstein sur une belle ferme de Saint-Apollinaire. Bien que les cinq garçons de M. Gaudias Biron soient tous diplômés de l'École d'agriculture de Sainte-Croix, deux ont préféré le monde des affaires; Ronald siège maintenant à la Bourse de Montréal et Jean, le cadet, a acheté une banquette à Winter Garden, en Floride.

Des cinq filles de M. et Mme Gaudias Biron, Monique et Rita sont épouses d'agriculteurs, à Saint-Agapit et à Saint-Gilles, Angèle est diététiste à Québec, Do-

rice est psychologue à Montmagny et Mariette est religieuse missionnaire en Afrique.

Tous ces renseignements et une foule d'autres sont contenus dans une monographie qui a nécessité une préparation de plusieurs mois et qui est l'œuvre de Mlle Angèle Biron. C'est en présentant ce grand livre bien relié à la Fondation de la famille terrienne, que Mlle Biron inscrit ses parents au concours. La monographie est un véritable témoignage de reconnaissance et de fierté.

M. Gaudias Biron, même à la retraite, conserve l'esprit de travail, de sérénité et de confiance qu'il a toujours démontré. À côté de son chalet, dans le rang de la Carrière, à Saint-Flavien, il cultive un jardin de 50 pieds par 150 pieds, où il recueille une grande quantité de légumes qu'il donne presque tous à ses enfants et des amis. Un terrain de 7 arpents à demi boisé, voilà où est son chalet; car il se tient « occupé pour passer le temps », ce jovial retraité de la terre.

Trouvée pendue en prison à Lévis

LEVIS — Une femme de 48 ans, de Lauzon, a été trouvée pendue dans une cellule de la prison de Lévis, samedi matin, vers 7h10.

Un rapport de la Sûreté du Québec qui enquête sur ce cas souligne que, dans la nuit de vendredi à samedi, la police de Lauzon était intervenue à trois reprises pour reconduire la femme à son logement.

La dernière fois que la femme toujours dans

un état d'ébriété avancé remettait les pieds dans sa maison, elle fut reçue par une vive altercation de son mari aussi éméché qui refusait de l'accepter.

Pour la protection de

Religieuse tuée

Une religieuse, Thérèse Chandonnet, s.c.q., âgée de 60 ans, demeurant au 1285 de la 8e Avenue, a été happée mortellement par une automobile, jeudi soir dernier, en tra-

versant la rue Notre-Dame nord, près de l'intersection de la 6e Rue est. Le véhicule impliqué dans la tragédie était conduit par M. Armand Rouleau, du 268 de la 9e Rue est.

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR.
LAVABOS — TOILETTES
RÉEMALLAGE
A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE
Charles Couture
(418) 524-5391

Jouez atout avec ces jolis bijoux!

Quatre bijoux qui marquent des points pour la beauté du design et la qualité vraiment supérieure de leur fabrication.

Ces pendentifs plaqués or, sur chaînes de 16" ... cœur, trèfle, carreau et pique ... sont piqués au centre d'une pierre en strass du Rhin. L'enjeu en vaut vraiment la peine!

A ce bas prix, vous gagnez la partie!
SEULEMENT \$15. CHACUN

16, de la Fabrique PLACE QUÉBEC PLACE STE-FOY
692-3822 529-0231 653-4035
PLACE FLEUR DE LYS PLACE DU ROYAUME
529-0303 Chicoutimi

Nous vous invitons à profiter de notre plan "mise de côté" pour Noël, sur tous les articles à prix régulier en magasin.

BIRKS
JOAILLIERS

COURS D'INITIATION AUX RELATIONS HUMAINES
NOUS AVONS TOUS LE CHOIX ENTRE
1. Viser un but ou végéter
2. Entrer en contact ou s'isoler
3. Confiance en soi ou peur
4. Esprit de décision ou indécision
5. Maîtrise de soi ou évanescence
6. Succès ou échecs
7. Persuasion par la parole ou le trac
8. Enthousiasme ou tristesse
9. Bonne conversation ou ennui
10. Attitudes positives ou complexes
11. Autosuggestion ou abandon aux circonstances
12. Culture personnelle ou ignorance
13. Vie familiale ou solitude
14. Leadership et travail d'équipe ou isolement
15. Améliorer sa personnalité ou demeurer médiocre
16. Bonheur ou malheur
INSCRIPTION CETTE SEMAINE DE LUNDI À VENDREDI DE 14h à 18h. Nous prenons des inscriptions pour le cours de jour + de soir
CENTRE DE RELATIONS HUMAINES DE QUÉBEC INC.
Bernard Pauzé, animateur
Palais Montcalm, suite 220, Québec G1R 3P1
Permis de Culture Personnelle no: 669553
25 ans à votre service
(session automne)
Cours de jour: Lundi 13 heures à 16 heures
Cours du soir: Mardi 19 heures à 22 heures
POUR INFORMATION TELEPHONE: JOUR: 692-3890 SOIR: 524-1976

La Fiducie du Québec Un choix judicieux de modes d'épargne

La Fiducie du Québec a mis au point à votre intention une vaste gamme de modes d'épargne à moyen et long termes, qui sauront répondre à vos préoccupations financières.

Les dépôts garantis.*

Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé.
De 1 jour à 5 ans, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance, votre capital et le taux d'intérêt sont garantis. Vous avez le choix de la durée du dépôt et de la fréquence des versements d'intérêt. Aucuns frais d'administration.

Les plans enregistrés d'épargne-retraite.

Un choix judicieux pour préparer

votre retraite en réduisant vos impôts.

Vous avez le choix parmi plusieurs plans qui se distinguent par leur véhicule de placement. Vous pouvez même épargner en vue de la retraite à même les bénéfices de votre entreprise, avec un plan de participation différée aux bénéfices.

Les Fonds Desjardins.**

Un choix judicieux pour diversifier vos placements.
Dans les Fonds Desjardins, vous mettez vos épargnes en commun avec celles de plusieurs autres épargnants.

Gérées par des professionnels, vos épargnes sont investies à votre choix dans des Fonds Hypothèques, Actions ou Obliga-

tions. Vous pouvez effectuer des dépôts en tout temps et des retraits mensuels, sans frais.

La rente à versements invariables.

Un choix judicieux pour étaler vos revenus exceptionnels et diminuer vos impôts.

Ce placement avantageux garantit un taux d'intérêt élevé. Conçu spécialement pour ceux qui reçoivent une forte somme en quittant leur emploi, ceux qui réalisent un gain de capital imposable et ceux qui perçoivent des revenus irréguliers.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations.

Venez ou téléphonez.

QUÉBEC
Complexe Centre-Ville,
Sainte-Foy 653-6811
De l'extérieur, sans frais:
1-800-463-4792

*Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.
**Les unités des Fonds Desjardins ne se vendent que par l'intermédiaire de prospectus. Vous pouvez les obtenir sur demande.



Fiducie du Québec

desjardins

VENTE D'OUVERTURE d'automne

Rabais de 20%
sur tous nos
MANTEAUX
longs, en piqué et sur tous nos
VETEMENTS EN RATINE DE VELOURS
dans les tailles 6 à 16 ans

BOUTIQUE
Rêverie
place
Lebourgneuf
5500, boul. des Gradins, Québec - 626-9913

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rétrosciences et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BECHARD (l'abbé Louis-Philippe) — Dans l'avis de décès de M. l'abbé Louis-Philippe Bechard, on aura dû lire qu'il a été curé à Courcelles (1973-1977) et à St-Louis de Ravignani (1971-1973).

BOUTIN (Edith Lindsay)

— A Québec, le 5 octobre 1980, est décédée dame Edith Lindsay, épouse de M. Gérard Boutin. Elle demeurait au 509 av. Royale, Beauport. Les funéraires auront lieu mercredi, le 8 octobre 1980, à 10h. Départ de la

Coopérative funéraire de l'Anse

280, Be Rue

à 9h30 pour l'église de Beauport et de là au cimetière Ste-Georgette de Beauport. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses frères, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Antoine Lindsay, sœur Rita Lindsay, O.F.M., M. et Mme Joseph Lindsay, M. et Mme Magloire Lindsay, M. et Mme Jean-Charles Lindsay, Mme Rita Dery-Lindsay, M. et Mme Willie Aubé, M. et Mme Alphonse Ladouceur, M. et Mme Roland Maheu, ainsi que plusieurs neveux et nièces et autres parents. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

BROUSSEAU (Henri) — A

l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 4 octobre 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Henri Brousseau, époux de feu dame Roland Lebel, fils de feu M. et Mme Ovide Brousseau (Eloise Racine). Il demeurait au 434, 112e Rue, Montmorency. Les funéraires auront lieu mercredi, le 8 octobre, à 10h. Départ de la résidence funéraire

F.-X. Bouchard Inc.

4100 boul. Ste-Anne

à 9h50 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil sa fille: Diane, son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Avila Brousseau (Gemma Friolet) de Courville, Mlle Simonne Brousseau, Mlle Laurette Brousseau, M. et Mme Jean-Paul Lamontagne (Thérèse) de Rimouski, M. et Mme Henri-Paul Pélusé (Fernande), M. et Mme Arthur Laforest (Estelle), M. et Mme Lucien Baril (Irène), M. et Mme Emile Lebel (Anna Caron), M. Georges Lebel (Vette Arbour), Mme Alfred Lebel (Lucienne Fournier), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9838.

DARISSE (Jeanne Dumas) — A

Québec, le 6 octobre 1980, à l'âge de 69 ans, est décédée dame Jeanne Dumas, épouse de M. Paul Darisse. Elle demeurait au 370 rue Rousseau, Ville Vanier. Les funéraires auront lieu jeudi, le 9 octobre, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

260 Beaucage

Ville de Vanier

à 13h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de là au Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Denise, Nancy, Carol; sa belle-fille: M. et Mme Benoît Moisan (Micheline); sa belle-mère: Mme Régina Labrecque; ses petits-enfants: Mélanie, Véronique; ses frères, sœurs: Mme Charles Fecteau (Monique), M. et Mme Emmanuel Jacques (Denise), M. et Mme Camille Dussault (Anne-Marie), M. et Mme Antoine Dussault (Claire); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Marie Labrecque (Rita), Mlle Rolande Lebrun, M. et Mme Gérard Labrecque (Fernand), M. et Mme Paul-Henri Labrecque (Thérèse), M. et Mme André Labrecque (Lise), M. et Mme Maurice Labrecque (Cécile), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

FORTIER (Claude) — Au

CHUL, à Ste-Foy, le 6

octobre 1980, à l'âge de 50

ans et 7 mois, est décédé M. Claude Fortier, employé de la SAQ, fils de feu M. Joseph Fortier et de dame Alberta Jobin. Il demeurait au 1104, 2e Avenue, St-François-d'Assise. Les funéraires auront lieu jeudi, le 9 octobre, à 14 heures. Départ du foyer funéraire

J. Bouchard & Fils Ltée

1290, 1ère Avenue

à 13h50 pour l'église St-François-d'Assise. A la demande du défunt, il sera incinéré. Il laisse dans le deuil, outre sa mère, ses frères, sa sœur, ses belles-sœurs: son Excellence Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke, M. et Mme Marie Fortier (Jacqueline Garneau), M. et Mme Richard Deschamps (Rose-Marie Fortier) de New York, M. et Mme Jacques Fortier (Huguette Villeneuve), Mme André Fortier (Thérèse Ross) Hauterive, son oncle M. et Mme Paul-Eugène Jobin, ses tantes, Mlle Maria Fortier. La dépouille mortelle sera exposée mardi, à 14 heures, S.V.P. ne pas envoyer de fleurs, compenser par un don à la Société canadienne du cancer. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Jeudi ouverture à 12h30. Pour renseignements: 529-9221.

DENIS (Joseph) — A

St-Augustin, le 5 octobre est

décédé à l'âge de 70 ans, M. Joseph Denis, époux de dame Marie-Anne Rochette. Les funéraires auront lieu mardi à 15h30. Départ des foyers funéraires

Albert Rochette & Fils

354 route 138

St-Augustin

à 15h20 pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Pierre Marcoux (Laurence), M. et Mme Fernand Lanouette (Marielle), Victorin, Jascelin (Diane Robitaille), Yolande, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Marguerite (Gérard Robitaille), Mlle Louis Denis (Cécile), Beatrice (Alphée Drolet), Paul-Emile (Pauline Denis), Bruna (Omer Fiset), M. et Mme Aurélien Denis, Lucien (Jacqueline Bonneau), Rachel (Fernand Guillemette), Rita (Gaston Drolet), Marcel (Jeanne Paradis), Mlle Lucette Denis, Mme Catherine Denis-Robitaille,

M. et Mme Magella Denis,

Raymond (Carmelle Robitaille), M. et Mme Léopold

Rochette, M. et Mme Léopold

Rochette, M. et Mme Joseph Rochette, M. et

Mme Laurent Tardif, M. et Mme Roland Lacroix, M. et Mme Robert Rochette, M. et Mme Raymond

Rochette, M. et Mme Raymond

Rochette, et plusieurs petits-enfants. Prière de ne pas envoyer de fleurs, s'il vous plaît compenser par l'offrande de messes. Pour informations: 878-2607.

DERY (Lorenzo) — A

St-Raymond, le 6 octobre

1980, à l'âge de 52 ans et 2

mois, est décédé M. Lorenzo Dery, routier. Il demeurait au 511 St-Joseph, St-Raymond. Les funéraires auront lieu mercredi, le 8 octobre, à 14h. Départ de la résidence funéraire

St-Raymond Inc.

101 St-Joseph

St-Raymond

à 13h45 pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères et ses sœurs: Jean-Paul (Thérèse Bergeron), Maurice (Laurette Plamondon), François (Mme Georges St-Onge), Yvonne (Mme Marcel Beaudry), Rita (Mme Jean-Paul Genois), Bernadette (Mme Maurice Gilbert), Yvon (Madeleine Cantin), Raymond (Denise Plourde), René (Francine Lapointe), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

DUSSAULT (Raymond)

A Québec, le 5 octobre

1980, à l'âge de 38 ans et 4

mois, est décédé M. Raymond Dussault, employé chez Multivert, époux de

dame Gisèle Labrecque. Il demeurait au 480 Claude-Martin, Ville de Vanier. Les funéraires auront lieu mercredi, le 8 octobre 1980, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

260 Beaucage

Ville de Vanier

à 13h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de là au Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Denise, Nancy, Carol; sa belle-fille: M. et Mme Benoît Moisan (Micheline); sa belle-mère: Mme Régina Labrecque; ses petits-enfants: Mélanie, Véronique; ses frères, sœurs: Mme Charles Fecteau (Monique), M. et Mme Emmanuel Jacques (Denise), M. et Mme Camille Dussault (Anne-Marie), M. et Mme Antoine Dussault (Claire); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Marie Labrecque (Rita), Mlle Rolande Lebrun, M. et Mme Gérard Labrecque (Fernand), M. et Mme Paul-Henri Labrecque (Thérèse), M. et Mme André Labrecque (Lise), M. et Mme Maurice Labrecque (Cécile), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

FORTIER (Claude) — Au

CHUL, à Ste-Foy, le 6

octobre 1980, à l'âge de 50

ans et 7 mois, est décédé M. Claude Fortier, employé de la SAQ, fils de feu M. Joseph Fortier et de dame Alberta Jobin. Il demeurait au 1104, 2e Avenue, St-François-d'Assise. Les funéraires auront lieu jeudi, le 9 octobre, à 14 heures. Départ du foyer funéraire

J. Bouchard & Fils Ltée

1290, 1ère Avenue

à 13h50 pour l'église St-François-d'Assise. A la demande du défunt, il sera incinéré. Il laisse dans le deuil, outre sa mère, ses frères, sa sœur, ses belles-sœurs: son Excellence Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke, M. et Mme Marie Fortier (Jacqueline Garneau), M. et Mme Richard Deschamps (Rose-Marie Fortier) de New York, M. et Mme Jacques Fortier (Huguette Villeneuve), Mme André Fortier (Thérèse Ross) Hauterive, son oncle M. et Mme Paul-Eugène Jobin, ses tantes, Mlle Maria Fortier. La dépouille mortelle sera exposée mardi, à 14 heures, S.V.P. ne pas envoyer de fleurs, compenser par un don à la Société canadienne du cancer. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Jeudi ouverture à 12h30. Pour renseignements: 529-9221.

DENIS (Joseph) — A

St-Augustin, le 5 octobre est

décédé à l'âge de 70 ans, M. Joseph Denis, époux de dame Marie-Anne Rochette. Les funéraires auront lieu mardi à 15h30. Départ des foyers funéraires

Albert Rochette & Fils

354 route 138

St-Augustin

à 15h20 pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Pierre Marcoux (Laurence), M. et Mme Fernand Lanouette (Marielle), Victorin, Jascelin (Diane Robitaille), Yolande, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Marguerite (Gérard Robitaille), Mlle Louis Denis (Cécile), Beatrice (Alphée Drolet), Paul-Emile (Pauline Denis), Bruna (Omer Fiset), M. et Mme Aurélien Denis, Lucien (Jacqueline Bonneau), Rachel (Fernand Guillemette), Rita (Gaston Drolet), Marcel (Jeanne Paradis), Mlle Lucette Denis, Mme Catherine Denis-Robitaille,

GIROUX (Alexandrine Villeneuve)

A Québec, le 5 octobre

1980, à l'âge de 75 ans, est

décédée dame Alexandrine Villeneuve, épouse de M. Louis-Philippe

Giroux. Elle demeurait au 975, 80e Rue est, Charlesbourg. Les funéraires auront lieu mercredi, le 8 octobre, à 14h. Départ de la résidence funéraire

St-Raymond Inc.

101 St-Joseph

St-Raymond

à 13h45 pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères et ses sœurs: Jean-Paul (Thérèse Bergeron), Maurice (Laurette Plamondon), François (Mme Georges St-Onge), Yvonne (Mme Marcel Beaudry), Rita (Mme Jean-Paul Genois), Bernadette (Mme Maurice Gilbert), Yvon (Madeleine Cantin), Raymond (Denise Plourde), René (Francine Lapointe), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

DUSSAULT (Raymond)

A Québec, le 5 octobre

1980, à l'âge de 38 ans et 4

mois, est décédé M. Raymond Dussault, employé chez Multivert, époux de

dame Gisèle Labrecque. Il demeurait au 480 Claude-Martin, Ville de Vanier. Les funéraires auront lieu mercredi, le 8 octobre 1980, à 14h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

260 Beaucage

Ville de Vanier

à 13h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de là au Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Denise, Nancy, Carol; sa belle-fille: M. et Mme Benoît Moisan (Micheline); sa belle-mère: Mme Régina Labrecque; ses petits-enfants: Mélanie, Véronique; ses frères, sœurs: Mme Charles Fecteau (Monique), M. et Mme Emmanuel Jacques (Denise), M. et Mme Camille Dussault (Anne-Marie), M. et Mme Antoine Dussault (Claire); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Marie Labrecque (Rita), Mlle Rolande Lebrun, M. et Mme Gérard Labrecque (Fernand), M. et Mme Paul-Henri Labrecque (Thérèse), M. et Mme André Labrecque (Lise), M. et Mme Maurice Labrecque (Cécile), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

FORTIER (Claude) — Au

CHUL, à Ste-Foy, le 6

octobre 1980, à l'âge de 50

ans et 7 mois, est décédé M. Claude Fortier, employé de la SAQ, fils de feu M. Joseph Fortier et de dame Alberta Jobin. Il demeurait au 1104, 2e Avenue, St-François-d'Assise. Les funéraires auront lieu jeudi, le 9 octobre, à 14 heures. Départ du foyer funéraire

J. Bouchard & Fils Ltée

1290, 1ère Avenue

à 13h50 pour l'église St-François-d'Assise. A la demande du défunt, il sera incinéré. Il laisse dans le deuil, outre sa mère, ses frères, sa sœur, ses belles-sœurs: son Excellence Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke, M. et Mme Marie Fortier (Jacqueline Garneau), M. et Mme Richard Deschamps (Rose-Marie Fortier) de New York, M. et Mme Jacques Fortier (Huguette Villeneuve), Mme André Fortier (Thérèse Ross) Hauterive, son oncle M. et Mme Paul-Eugène Jobin, ses tantes, Mlle Maria Fortier. La dépouille mortelle sera exposée mardi, à 14 heures, S.V.P. ne pas envoyer de fleurs, compenser par un don à la Société canadienne du cancer. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Jeudi ouverture à 12h30. Pour renseignements: 529-9221.

DENIS (Joseph) — A

St-Augustin, le 5 octobre est

décédé à l'âge de 70 ans, M. Joseph Denis, époux de dame Marie-Anne Rochette. Les funéraires auront lieu mardi à 15h30. Départ des foyers funéraires

Albert Rochette & Fils

354 route 138

St-Augustin

à 15h20 pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Pierre Marcoux (Laurence), M. et Mme Fernand Lanouette (Marielle), Victorin, Jascelin (Diane Robitaille), Yolande, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Marguerite (Gérard Robitaille), Mlle Louis Denis (Cécile), Beatrice (Alphée Drolet), Paul-Emile (Pauline Denis), Bruna (Omer Fiset), M. et Mme Aurélien Denis, Lucien (Jacqueline Bonneau), Rachel (Fernand Guillemette), Rita (Gaston Drolet), Marcel (Jeanne Paradis), Mlle Lucette Denis, Mme Catherine Denis-Robitaille,

BECHARD (l'abbé Louis-Philippe)

Dans l'avis de décès de M. l'abbé Louis-Philippe Bechard, on aura dû lire qu'il a été curé à Courcelles (1973-1977) et à St-Louis de Ravignani (1971-1973).

BOUTIN (Edith Lindsay)

— A Québec, le 5 octobre 1980, est décédée dame Edith Lindsay, épouse de M. Gérard Boutin. Elle demeurait au 509 av. Royale, Beauport. Les funéraires auront lieu mercredi, le 8 octobre 1980, à 10h. Départ de la

Coopérative funéraire de l'Anse

280, Be Rue

à 9h30 pour l'église de Beauport et de là au cimetière Ste-Georgette de Beauport. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses frères, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Antoine Lindsay, sœur Rita Lindsay, O.F.M., M. et Mme Joseph Lindsay, M. et Mme Magloire Lindsay, M. et Mme Jean-Charles Lindsay, Mme Rita Dery-Lindsay, M. et Mme Willie Aubé, M. et Mme Alphonse Ladouceur, M. et Mme Roland Maheu, ainsi que plusieurs neveux et nièces et autres parents. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

BROUSSEAU (Henri) — A

l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 4 octobre 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Henri Brousseau, époux de feu dame Roland Lebel, fils de feu M. et Mme Ovide Brousseau (Eloise Racine). Il demeurait au 434, 112e Rue, Montmorency. Les funéraires auront lieu mercredi, le 8 octobre, à 10h. Départ de la résidence funéraire

F.-X. Bouchard Inc.

4100 boul. Ste-Anne

à 9h50 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil sa fille: Diane, son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Avila Brousseau (Gemma Friolet) de Courville, Mlle Simonne Brousseau, Mlle Laurette Brousseau, M. et Mme Jean-Paul Lamontagne (Thérèse) de Rimouski, M. et Mme Henri-Paul Pélusé (Fernande), M. et Mme Arthur Laforest (Estelle), M. et Mme Lucien Baril (Irène), M. et Mme Emile Lebel (Anna Caron), M. Georges Lebel (Vette Arbour), Mme Alfred Lebel (Lucienne Fournier), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9838.

DARISSE (Jeanne Dumas) — A

Québec, le 6 octobre 1980, à l'âge de 69 ans, est décédée dame Jeanne Dumas, épouse de M. Paul Darisse. Elle demeurait au 370 rue Rousseau, Ville Vanier. Les funéraires auront lieu jeudi, le 9 octobre, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée

260 Beaucage

Ville de Vanier

à 13h45 pour l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de là au Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Denise, Nancy, Carol; sa belle-fille: M. et Mme Benoît Moisan (Micheline); sa belle-mère: Mme Régina Labrecque; ses petits-enfants: Mélanie, Véronique; ses frères, sœurs: Mme Charles Fecteau (Monique), M. et Mme Emmanuel Jacques (Denise), M. et Mme Camille Dussault (Anne-Marie), M. et Mme Antoine Dussault (Claire); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean-Marie Labrecque (Rita), Mlle Rolande Lebrun, M. et Mme Gérard Labrecque (Fernand), M. et Mme Paul-Henri Labrecque (Thérèse), M. et Mme André Labrecque (Lise), M. et Mme Maurice Labrecque (Cécile), ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

FORTIER (Claude) — Au

CHUL, à Ste-Foy, le 6

octobre 1980, à l'âge de 50

ans et 7 mois, est décédé M. Claude Fortier, employé de la SAQ, fils de feu M. Joseph Fortier et de dame Alberta Jobin. Il demeurait au 1104, 2e Avenue, St-François-d'Assise. Les funéraires auront lieu jeudi, le 9 octobre, à 14 heures. Départ du foyer funéraire

J. Bouchard & Fils Ltée

1290, 1ère Avenue

à 13h50 pour l'église St-François-d'Assise. A la demande du défunt, il sera incinéré. Il laisse dans le deuil, outre sa mère, ses frères, sa sœur, ses belles-sœurs: son Excellence Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke, M. et Mme Marie Fortier (Jacqueline Garneau), M. et Mme Richard Deschamps (Rose-Marie Fortier) de New York, M. et Mme Jacques Fortier (Huguette Villeneuve), Mme André Fortier (Thérèse Ross) Hauterive, son oncle M. et Mme Paul-Eugène Jobin, ses tantes, Mlle Maria Fortier. La dépouille mortelle sera exposée mardi, à 14 heures, S.V.P. ne pas envoyer de fleurs, compenser par un don à la Société canadienne du cancer. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Jeudi ouverture à 12h30. Pour renseignements: 529-9221.

DENIS (Joseph) — A

St-Augustin, le 5 octobre est

décédé à l'âge de 70 ans, M. Joseph Denis, époux de dame Marie-Anne Rochette. Les funéraires auront lieu mardi à 15h30. Départ des foyers funéraires

Albert Rochette & Fils

354 route 138

St-Augustin

à 15h20 pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Pierre Marcoux (Laurence), M. et Mme Fernand Lanouette (Marielle), Victorin, Jascelin (Diane Robitaille), Yolande, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Marguerite (Gérard Robitaille), Mlle Louis Denis (Cécile), Beatrice (Alphée Drolet), Paul-Emile (Pauline Denis), Bruna (Omer Fiset), M. et Mme Aurélien Denis, Lucien (Jacqueline Bonneau), Rachel (Fernand Guillemette), Rita (Gaston Drolet), Marcel (Jeanne Paradis), Mlle Lucette Denis, Mme Catherine Denis-Robitaille,

BECHARD (l'abbé Louis-Philippe)

Dans l'avis de décès de M. l'abbé Louis-Philippe Bechard, on aura dû lire qu'il a été curé à Courcelles (1973-1977) et à St-Louis de Ravignani (1971-1973).

BOUTIN (Edith Lindsay)

— A Québec, le 5 octobre 1980, est décédée dame Edith Lindsay, épouse de M. Gérard Boutin. Elle demeurait au 509 av. Royale, Beauport. Les funéraires auront lieu mercredi, le 8 octobre 1980, à 10h. Départ de la

Coopérative funéraire de l'Anse

280, Be Rue

à 9h30 pour l'église de Beauport et de là au cimetière Ste-Georgette de Beauport. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses frères, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Antoine Lindsay, sœur Rita Lindsay, O.F.M., M. et Mme Joseph Lindsay, M. et Mme Magloire Lindsay, M. et Mme Jean-Charles Lindsay, Mme Rita Dery-Lindsay, M. et Mme Willie Aubé, M. et Mme Alphonse Ladouceur, M. et Mme Roland Maheu, ainsi que plusieurs neveux et nièces et autres parents. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

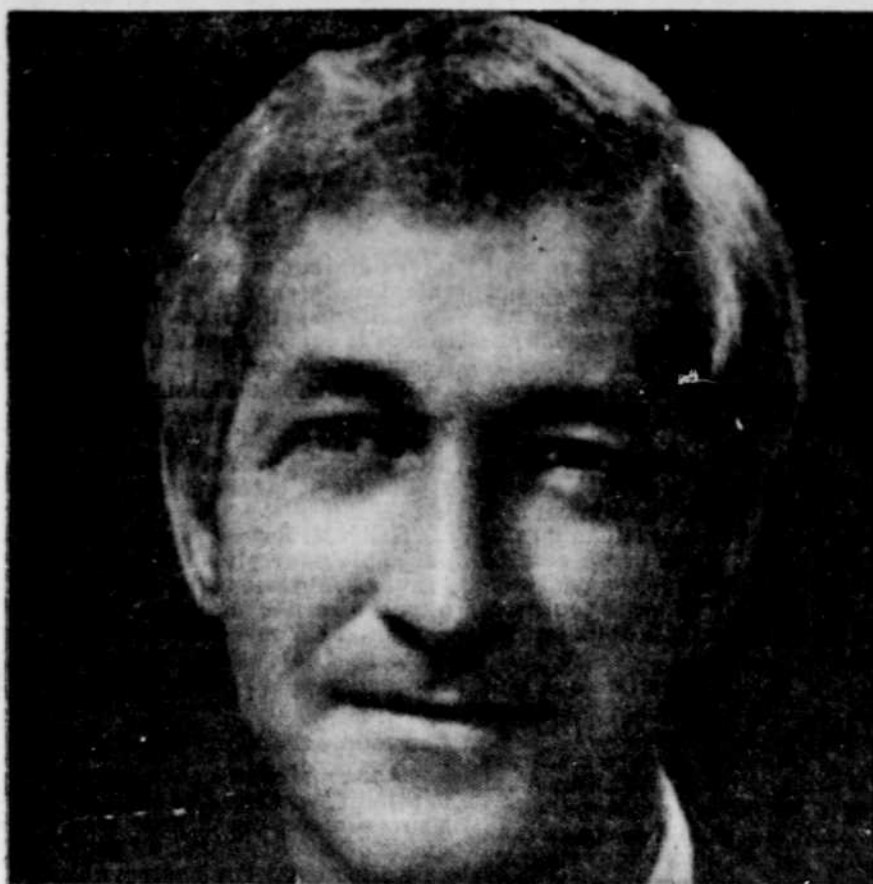
BROUSSEAU (Henri) — A

l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 4 octobre 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Henri Brousseau, époux de feu dame Roland Lebel, fils de feu M. et Mme Ovide Brousseau (Eloise Racine). Il demeurait au 434, 112e Rue, Montmorency. Les funéraires auront lieu mercredi, le 8 octobre, à 10h. Départ de la résidence funéraire

F.-X. Bouchard Inc.

4100 boul. Ste-Anne

à 9h50 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.



M. Andréa LATULIPPE

L'enquête sur l'administration à Saint-Joseph se fait par étape

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — La Commission municipale de Québec a fait savoir au conseil municipal de Ville Saint-Joseph de Beauce, qu'il n'y avait pas matière à recommander de donner suite à la demande d'enquête sur un conflit d'intérêt se rapportant à la section "aréna" telle que formulée par un conseiller en date du 16 avril dernier.

C'est ce qu'affirme M. Lionel Harvey, de la Commission municipale de Québec, dans une lettre qu'il a fait parvenir aux dirigeants municipaux de Ville Saint-Joseph de Beauce.

Le but principal de la demande d'enquête sur un conflit d'intérêt se rapportant à la section "aréna" a déclaré, hier, au SOLEIL, le conseiller Marquis Jacques, "était dans le but d'éclairer les contribuables de Ville Saint-Joseph de Beauce, sur l'annulation de comptes dus à la section "aréna" par des organisations de hockey au niveau intermédiaire, sans résolution et que les conseillers n'aient

pas été mis au courant de la décision du maire Andréa Latulippe, à l'exception du conseiller Léon Cloutier impliqué dans l'affaire".

Le conseiller Marquis Jacques se dit surpris de constater que le commissaire Lionel Harvey n'ait pas fait son enquête en profondeur comme il l'avait laissé entendre à un administrateur de Ville Saint-Joseph.

Suite à la décision du commissaire Harvey, ajoute le conseiller Marquis Jacques, "soyez assuré que je communiquerai à nouveau avec l'enquêteur pour connaître la ou les raisons qui l'ont incité à procéder par étape en rapport avec la demande d'enquête sur l'administration municipale de Ville Saint-Joseph de Beauce, datant du 5 septembre 1979".

Le but d'une demande d'enquête sur l'administration municipale de Ville Saint-Joseph de Beauce, depuis les dix dernières années, était de clarifier hors de tout doute les interventions du conseil de ville et l'absence totale de conflit d'intérêt ou de détournement de fonds par les élus municipaux.

Cette demande d'enquête auprès du ministère des Affaires municipales a été faite, en date du 5 décembre 1979, sur un accord unanime de tous les dirigeants municipaux de Ville Saint-Joseph de Beauce.

A cette époque, le maire Andréa Latulippe avait déclaré "la tenue de cette enquête par l'entremise de gens de l'extérieur va permettre à la population de Ville Saint-Joseph de connaître l'efficacité des impôts et taxes perçus par la ville, tout en démontrant l'évolution qu'a connue la ville de Saint-Joseph, depuis les dix dernières années".

"Aussi, de faire connaître à la population de Ville Saint-Joseph la situation exacte qui a prévalu pendant cette décennie, afin de dissiper les doutes qui semblent exister dans l'esprit d'un conseiller actuel et par voie de conséquence dans une certaine partie de la population".

Le maire Andréa Latulippe avait été jusqu'à dire "lorsqu'un conseiller demande une enquête sur l'administration de la ville, il doit avoir de sérieuses raisons de croire que cette enquête est justifiée et par conséquent, les autres membres du conseil n'ont pas d'autre alternative que d'accepter, sans quoi, ils pour-

raient être accusés d'essayer de camoufler une mauvaise administration antérieure ou présente".

De plus, le maire Latulippe avait tenu à préciser "que si l'enquête révèle qu'elle n'était pas justifiée, le conseiller qui a provoqué cette demande d'enquête devrait être appelé à répondre à des questions très pertinentes".

Selon les renseignements obtenus, et suite à la décision du commissaire Lionel Harvey à l'effet qu'il n'y avait

pas matière à recommander de donner suite à la demande d'enquête sur un conflit d'intérêt se rapportant à la section "aréna", les contribuables de Ville Saint-Joseph de Beauce peuvent se poser sérieusement la question à savoir "s'il y aura vraiment une enquête sur l'administration municipale de Ville Saint-Joseph".

A cet effet, le conseil municipal de Ville Saint-Joseph de Beauce attend toujours une réponse de la Commission municipale de Québec.

Des absents au congrès des centres d'accueil

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — Il n'y avait que deux "abstentions", ce qu'on n'a pas manqué de signaler, au premier congrès régional des centres d'accueil tenu en fin de semaine à Rivière-du-Loup, celles des représentants du ministère des Affaires sociales ainsi que des départements de santé communautaire des Hôpital-Dieu de Montmagny et de Rivière-du-Loup.

Le président des assises, M. J. Emile Emond, a déclaré n'avoir aucune explication à fournir à l'égard de ces absences, étant donné que les invitations avaient bel et bien été transmises aux établissements concernés.

Ces précisions ont fait suite à une demande d'information du directeur général de l'Hôpital-Dieu de Rivière-du-Loup, M. Omer Lavoie, alors que le directeur général du Conseil régional des services sociaux et de santé de Québec (CRSSS-03), M. Jean-Yves Leger, venait tout juste de signaler que "l'affluence de plus de 150 personnes à ce premier congrès régional constituait une participation qu'on parvenait rarement à atteindre au niveau provincial".

Ateliers de travail

Les assises inaugurées vendredi soir ont permis aux congressistes de se pencher sur quatre principaux sujets de réflexion qui ont été approfondis en groupes de travail: 1 — le rôle, les pouvoirs, les responsabilités et les devoirs des conseils d'administration et du directeur général des centres d'accueil; 2 — la qualité de vie qu'on y rencontre; 3 — les partenaires et les complexités du système chapeauté par le ministère des Affaires sociales; 4 — l'importance de faire partie de l'Association des centres d'accueil du Québec.

Des "non" C'est quatre réponses négatives que les participants ont apportées aux interrogations touchant le conseil d'administration des centres d'accueil, à savoir s'il s'agissait d'un organisme de pression, d'un agent de changement dans la communauté, d'un promoteur de vie de qualité et d'un organisme de planification.

Pour corriger ces déficiences, les participants ont demandé plus d'informations et davantage de participation au contenu des assemblées et à la vie même des centres d'accueil par la voie du bénévolat.

Par contre, ce sont trois "oui" qui ont ressorti des échanges portant sur la force de l'Association des centres d'accueil du Québec, le support qu'on y trouve, et les réponses ap-

portées aux besoins. Sur la qualité de la vie dans les centres d'accueil, les participants ont fait état d'un fort accroissement de la clientèle et ont insisté sur les problèmes d'adaptation et de manque de personnel qui en découlent.

Des suggestions ont été émises, entre autres, pour favoriser la collaboration des familles des personnes hébergées.

Au secteur de l'animation, on a tout spécialement fait mention d'œuvrer davantage les bénévoles à leur potentiel comme animateurs et à agir en fonction des besoins exprimés par ces derniers.

Concernant l'application des normes de gestion, on a formulé une recommandation demandant une aide favorisant certains moments de solitude pour les hébergés, quand l'espace ne permet pas les chambres individuelles.

Enfin sur les interrogations relatives aux partenaires des centres d'accueil, cet atelier de travail a exploré une décentralisation théorique qui ne se rend pas au niveau décisionnel, un manque de vulgarisation à l'égard des administrateurs et des futurs bénéficiaires de services, des déficiences dans la concertation ainsi que dans l'implication et l'utilisation de ressources du milieu comme celle de l'âge d'or.

L'UN en tournée

Le chef intermédiaire de l'Union nationale et député de Gaspé, M. Michel Le Moignan, entreprend aujourd'hui, le 7 octobre, un tour du Québec en se rendant dans le Bas-Saint-Laurent.

Ce soir, mardi, M. Le Moignan doit rencontrer les comités exécutifs de son parti dans Matane et Matapédia; demain matin, mercredi, le député de Gaspé avec les membres du Cercle de presse de Matane. A 18h, M. Le Moignan entretiendra les membres du Cercle de presse de la Côte-du-Sud, à La Pocatière.

Cette tournée a pour but de permettre au chef de l'UN de rencontrer les militants, de discuter notamment avec eux de l'action politique qu'entend mener l'UN au cours des prochains mois et du congrès à la direction du parti.

Pas de réunion: le maire et 3 conseillers manquaient

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — L'absence du maire Andréa Latulippe et des conseillers André St-Pierre, Léon Cloutier et Lucien Vachon, a empêché, hier soir, la tenue d'une assemblée régulière du conseil municipal de Ville Saint-Joseph de Beauce, reportée au 14 octobre.

Toutefois, ce ne sera pas avant deux semaines, que le maire Andréa Latulippe fera connaître sa décision, à savoir s'il déposera de nouveau sa déclaration d'intérêt comme l'exige la loi 105.

D'ici là, le maire Andréa Latulippe a affirmé, hier, au SOLEIL, "qu'il s'abstiendra de siéger au conseil municipal de Ville Saint-Joseph de Beauce", comme il l'a fait hier soir.

De son côté, même si l'était absent, hier soir, le conseiller Léon Cloutier a déposé sa déclaration d'intérêt et

tout indique qu'il terminera son mandat qui ne prendra fin qu'en novembre 1982.

L'absence du conseiller Léon Cloutier à l'assemblée d'hier soir, a été motivée par un voyage de chasse à l'extérieur de la région, tout comme le conseiller Lucien Vachon qui se trouvait à l'extérieur de Saint-Joseph par affaires pour son commerce, Bovac.

Dans le cas du conseiller André St-Pierre, on rappelle que la semaine dernière, celui-ci a fait parvenir par lettre sa démission en tant que conseiller de Ville Saint-Joseph de Beauce, au secrétaire municipal M. Jacques Giguère.

Le conseiller St-Pierre donnait comme raison "qu'il lui semblait que la population de Ville Saint-Joseph avait prouvé qu'elle n'avait pas besoin d'élu municipal pour administrer les loisirs, étant donné

qu'un organisme semble s'en charger".

Déclaration

Joint par téléphone à son bureau de Saint-Joseph, le maire Andréa Latulippe a tenu à préciser au SOLEIL "que s'il a retiré sa déclaration d'intérêt, c'est qu'il trouve que la loi 105 vient à l'encontre des libertés individuelles et se demande comment il se fait qu'un gouvernement qui se dit si démocratique en est venu à promulguer une telle loi".

M. Latulippe a de plus fait remarquer "que lorsqu'il s'est présenté comme maire en 1976, et réélu par acclamation en 1978, il n'était pas question que l'on dépose une telle déclaration d'intérêt et que ce n'est pas parce que la loi 105 accorde des augmentations de salaires aux édiles que les règles doivent changer".

MATERIEL pour FABRICATION

de vannerie
0 à 8

\$6⁹⁸
le paquet

ROTTIN 2000 ITEM ET PLUS... EN MAGASIN

MEUBLES MARCEAU

110, ST-PAUL QUÉ. / CENTRE D'ACHATS PLACE LAURIER

692-0317

651-5454

EN PREMIERE A QUEBEC!

DINER D'HOMMES D'AFFAIRES

ASSIETTE DE "SOULAKI"
(2 petites brochettes)
Salade - Pommes de terre - Café

\$3⁵⁰

RESTAURANT MYKONOS

CUISINE GRECQUE AUTHENTIQUE

1066, rue St-Jean

RESERVATIONS:

692-2048

Appel d'offres

Gouvernement
du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Service général des Achats

Projet 0499 Description 83 rouleaux de pellicule réfléchissante à structure lenticulaire Livraison Québec

Cloture de la soumission: 22 octobre 1980 à 15 h

0498 impression de 11 numéros de 5 000 exemplaires chacun du périodique "Informas" Livraison Québec

0500 41 513-76 mètres profilé en alliage d'aluminium Livraison Québec

0502 impression de 60 000 brochures en 4 couleurs (48 pages) Livraison Québec

0504 430 000 chemises de classement avec codification couleur incluant guides de contrôle Livraison Québec

0505 31 feve-patients Différents endroits

Cloture des soumissions: 29 octobre 1980 à 15 h

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Bureau des appels d'offres, 1155, rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, Qué., G1R 4X8. Tél.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général Gaston Ouhmet

Ministère des Transports

Projet 311-0316-0 — Construction de débarcadères et de services pour la traversée routière du Saguenay, sur la route 138, dans les municipalités de St-Firmin et Tadoussac, ville, comtés de Charlevoix et Dubuc.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$30 000 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$256 000,00 ou chèque visé: \$128 000,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Cremazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Cloture de la réception des soumissions: le mardi, 4 novembre 1980.

Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

Projet: 639-2703-0 — Réparation d'un pont au-dessus de la rivière Yamaska Sud-Est, sur la rue William, dans la municipalité de Cowansville ville, comté de Brome-Missisquoi.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5 000 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$3 600,00 ou chèque visé: \$1 800,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Cremazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est, Cremazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

Cloture de la réception des soumissions: le mercredi, 22 octobre 1980.

Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

Projet: 641-0902-0 — Structure de chaussée, éclairage et construction d'un pont d'éclairage à l'intersection de l'autoroute 51 et du boulevard Jean de Brebeuf, dans les municipalités de Grantham ouest et St-Nicéphore, comté de Drummond, Longueur: 2,51 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$30 000 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$130 000,00 ou chèque visé: \$65 000,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Cremazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est, Cremazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

Cloture de la réception des soumissions: le mercredi, 29 octobre 1980.

Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

Projet: 778-2733-0 — Construction d'un pont en bois au-dessus d'un bras de la rivière Quyon, sur le chemin des rangs 10 et 11, lot 1, dans la municipalité de Bristol canton, comté de Pontiac-Témiscamingue.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des entreprises de

construction du Québec, dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5 000 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$5 400,00 ou chèque visé: \$2 700,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Cremazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est, Cremazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

Cloture de la réception des soumissions: le mercredi, 22 octobre 1980.

Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Projet no: 201-61-02 — Opération et entretien planifié des édifices et de leurs équipements mécaniques et électriques. Divers édifices (5) à Alma, Chicoutimi et Jonquière, QC.

Sont admis à soumissionner: ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 7 octobre 1980 par remise d'un montant de 5 000 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Édifice «La Laurentienne», 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. (Tél. 418-643-6622).

Les soumissions doivent être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 10 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de 5 000 \$.

Une rencontre d'information aura lieu à Québec le lundi 20 octobre 1980 à 14 h 00 heures à l'Édifice «La Laurentienne», 475, rue St-Amable, 5e étage.

Date et heure limite de réception des soumissions: le mercredi, 22 octobre 1980.

à 15 h 00 heures

Pierre Sarault

Sous-ministre

Projet no: 300-20-04 — Signalisation — Opération N.A.M. dans différentes villes, municipalités ou régions administratives du Québec, QC.

Sont admis à soumissionner: les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, lorsque requise, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 7 octobre 1980 par remise d'un montant de 10 000 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Édifice «La Laurentienne», 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. (Tél. 418-643-6622).

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction de Québec, ainsi qu'à l'Association de la construction de Montréal.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 12 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de 6 000 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: le mercredi, 22 octobre 1980.

à 15 h 00 heures

Pierre Sarault

Sous-ministre

Projet no: 501-61-03 — Opérations et entretien planifié des édifices et de leurs équipements mécaniques et électriques. Divers édifices (7) à Rock Forest, Sherbrooke et Woodville.

Sont admis à soumissionner: ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 7 octobre 1980 par remise d'un montant de 5 000 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Édifice «La Laurentienne», 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. (Tél. 418-643-6622).

Les soumissions doivent être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 8 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de 4 000 \$.

Une rencontre d'information aura lieu à Québec, le lundi 20 octobre à 14 h 00 heures à l'Édifice «La Laurentienne», 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, QC.

Date et heure limite de réception des soumissions: le vendredi, 24 octobre 1980.

à 15 h 00 heures

Pierre Sarault

Sous-ministre

Projet no: 703-10-02 — Construction d'un poste de la Sûreté du Québec à Mont-Laurier, cte Laurentides-Labellie, QC.

Sont admis à soumissionner: les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, lorsque requise, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 7 octobre 1980 par remise d'un montant de 40 000 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Édifice «La Laurentienne», 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. (Tél. 418-643-6622).

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction de Québec, à l'Association de la construction de Montréal, ainsi qu'à l'Association des Laurentides et de l'Outaouais.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 60 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de 30 000 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: le vendredi, 31 octobre 1980.

à 15 h 00 heures

Les sous-traitants assujettis aux règlements du Bureau des soumissions déposées du Québec devront déposer leur soumission au B.S.D.Q. le vendredi 24 octobre 1980, à 15 h 00 heures.

Pierre Sarault

Sous-ministre

Québec serait dotée d'un centre pour cancéreux en phase terminale

par Lise LACHANCE
du bureau du Soleil

MONTREAL — Québec pourrait être dotée bientôt d'un centre pour cancéreux en phase terminale.

Les représentants de sept grands hôpitaux de la région, du Conseil des services sociaux (CSS), du Conseil régional des services sociaux et de santé (CRSSS), de la faculté de Médecine de l'université Laval et du ministère des Affaires sociales ont tenu une rencontre exploratoire à ce sujet au cercle universitaire, hier soir.

Le groupe a pris connaissance d'un projet que les docteurs Jean-Louis Bonenfant et Louis Dionne de l'Hôtel-Dieu ont mis au point et qu'ils caressent depuis quatre ans. Il se réunira de nouveau dans un mois, après réflexion.

Intégré ou autonome?

Le point névralgique est celui-ci: un centre destiné aux cancéreux en phase terminale est-il

mieux d'être intégré à un hôpital de soins généraux ou de faire bande à part? Car, contrairement aux deux expériences montréalaises où ces unités de soins palliatifs sont partie intégrante des centres hospitaliers concernés (Notre-Dame et Royal Victoria), le projet québécois prévoit la création d'un organisme communautaire autonome.

Celui-ci aurait pignon sur la maison Sillery, propriété des Augustins, chemin Saint-Louis.

Les sept institutions hospitalières qui se penchent sur la possibilité d'une telle ressource (qui serait la seule pour tout l'Est du Québec) sont: le CHUL, l'Enfant-Jésus, Saint-François-d'Assise, l'Hôtel-Dieu de Québec, Saint-Sacrement, Laval et l'Hôtel-Dieu de Lévis.

S'il y a accord dans un mois, le centre pourrait démarrer d'ici à un an.

Le directeur général du CRSSS, M. Jean-Yves Légaré, a déclaré au SOLEIL hier soir, à l'issue de la rencontre, que l'or-

ganisme accueillerait une quinzaine de patients dont s'occuperait une équipe multidisciplinaire. Il commanderait un budget annuel d'environ \$300,000. Aussi ses concepteurs comptent-ils sur l'aide financière de l'association contre le cancer, de souscripteurs privés, des établissements touchés et du ministère des Affaires sociales.

Pas de chasse gardée

"Nous ne pouvons pas affecter une somme considérable à cette entreprise mais nous apporterons quand même une certaine aide", nous a souligné hier le ministre des Affaires sociales du Québec, le Dr Denis Lazure, qui venait de souhaiter la bienvenue aux 1,300 spécialistes (médecins, travailleurs sociaux, infirmières, psychologues) d'une quinzaine de pays participant au 3e colloque international sur les soins aux malades terminaux, dans la métropole.

Le Dr Lazure a noté qu'il existe diverses formules d'aide aux

cancéreux en phase terminale et il ne semble pas en privilégier une. Il soutient cependant que ce serait une erreur de faire de ce nouveau champ de pratique une spécialité, une chasse gardée. "Il faut que les connaissances acquises dans ces nouveaux services de soins palliatifs soient diffusées et intégrées aux soins généraux des autres hôpitaux, des CLSC", a-t-il dit aux journalistes qui l'interrogeaient à ce sujet.

Le ministre a insisté, dans cet échange, sur l'importance de la qualité humaine de la relation entre le milieu médical et les malades, particulièrement ceux qui se trouvent en phase terminale. A son avis, on est trop porté à "sortir l'ordinateur", c'est-à-dire à "mettre en branle toutes sortes d'analyses de laboratoires compliquées", ce qui coûte très cher et, de plus, constitue une entrave à la qualité humaine de cette relation.

Corinne Côté-Lévesque

Incognito, dans l'immense sal-
(Suite à la page A2, 1re col.)

Le plus important fabricant de pneus au Québec Situation financière précaire

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — Le plus grand fabricant indépendant de pneus industriels au Québec, voire au Canada, le Groupe PCMM (Groupe Produits Caoutchouc Marquis Métivier Ltée), de Thetford-Mines, est en sérieuses difficultés financières.

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, la Banque Mercantile a rappelé la marge de crédit,

pris possession de l'administration et fermé les usines de l'entreprise de Thetford-Mines et à Sherbrooke vendredi dernier, ne maintenant ouverts que quatre centres de service et de distribution, ceux de Thetford, Saint-Georges de Beauce, Matane et Asbestos Hill. Deux cents employés ont été mis à pied, dont une cinquantaine à l'usine de Thetford.

Cette situation difficile survient à peine 18 mois après la fusion en mai 1979 des entreprises "Les Pneus Métivier Ltée", de Thetford-Mines, et "Les Produits de caoutchouc Marquis Inc.", de Sherbrooke.

Rejoint par LE SOLEIL, hier, le président de la compagnie "Groupe PCMM Ltée", M. Gaétan Métivier, a refusé de dire quoi que ce soit. Ainsi, LE SOLEIL n'a pu faire confirmer ou infirmer les rumeurs selon lesquelles le fabricant de pneus Goodyear, une firme torontoise, ou une compagnie japonaise seraient intéressés à se porter acquéreurs du complexe de caoutchouc québécois.

Relance avortée

Un projet de relance a été soumis aux employés mais il n'a pas abouti. Selon ce projet, les employés auraient souscrit \$472,000, soit une moyenne de \$3,000 chacun. Les gouvernements fédéral et provincial auraient été prêts, semble-t-il, à verser de généreuses subventions.

Cette situation financière précaire se présente au moment où les Métallurgistes unis d'Amérique se préparent à négocier le renouvellement du contrat de travail de la soixantaine d'employés de l'u-

(Suite à la page A2, 5e col.)



Astros vs Phillies

Le lanceur Joe Niekro (au centre) fait voir que les Astros de Houston sont "numéro 1" après que son équipe eut éliminé hier les Dodgers de Los Angeles dans le match pour le championnat de la section ouest de la Ligue nationale de baseball. Les Astros n'auront que peu de temps pour célébrer leur victoire car ils affrontent ce soir les Phillies de Philadelphie dans le premier match de la finale de la Ligue nationale, à Philadelphie.

détails, page C-1

Télé-4 pourrait présenter le 1er match des Nordiques

par Yves BERNIER
et Claude VAILLANCOURT

La retransmission du match d'ouverture de la saison de hockey des Nordiques, jeudi soir prochain, depuis Calgary, n'est pas encore éliminée de la programmation de Télé-4.

Malgré l'absence des analystes et commentateurs Claude Bédard, François Lacombe, Marc Simoneau et Gaston Marotte qui ont tous décidé d'éviter cette partie d'ouverture, la direction des Nordiques n'a reçu aucune communication de la part de Télé-Capitale Ltée quant à la télédiffusion du match opposant les Nordiques aux Flames de Calgary.

Le directeur de production de la station CFAC, à Calgary, qui alimenterait CFM en images, à l'occasion de ce match, a confirmé au SO-

LEIL une demande de retransmission de la partie de la part de Télé-4. Elle a été logée mercredi, a dit M. Len Ross, et aucune annulation ne nous est parvenue.

Le directeur des relations publiques du club de hockey québécois, M. Michel Parizeau, a précisé hier au SOLEIL qu'il ne pouvait absolument pas confirmer si ce match sera ou non télédiffusé.

"Cette décision appartient essentiellement au poste de télévision qui a un contrat de diffusion avec la brasserie O'Keefe", a expliqué M. Parizeau.

Interrogé à ce sujet, le président de Télé-Capitale, M. Wilbrod Bhérrer, n'a guère donné d'éléments de précision soulignant d'abord que ça ne concernait pas les journalistes puisqu'il s'agit d'un conflit de travail dans une entreprise privée. Par la suite, M. Bhérrer a dit qu'il n'en savait rien et qu'il ne savait pas qui pourrait donner de telles informations au sein du personnel cadre actuellement à l'intérieur de la station.

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL auprès du réalisateur Edouard Garneau, congédié comme 17 de ses collègues, Télé-4, si elle le veut, peut quand même transmettre le match de hockey.

"Techniquement, précise M. Garneau, la station de Calgary peut transmettre l'image et un son d'ambiance. A la limite, CFM demanderait alors aux gens de synthétiser la station de radio CKCV pour avoir des commentaires durant le match."

L'adjoint au directeur des programmes de CFM, M. Allan Sco-

field, devait partir aujourd'hui pour Calgary.

Les réalisateurs

Par ailleurs, les 18 réalisateurs congédiés ont reçu officiellement leur avis de cessation d'emploi hier. Ces derniers ont été remerciés de leurs services parce qu'ils ont tous refusé d'accomplir des tâches syndicales durant le conflit.

Ils ont du même souffle logé plainte auprès du Conseil canadien des relations de travail et auprès du ministère fédéral du Travail jugeant le congédiement illégal.

Les 159 employés syndiqués de la station sont en grève depuis vendredi matin.

Elle aura un 45e bébé

SANTIAGO (AFP) — La femme la plus prolifique du Chili, une Argentine de 55 ans, qui a déjà donné le jour à 44 enfants, a déclaré lundi à Santiago qu'elle se trouvait à nouveau enceinte.

"Si tout va bien, mon bébé naîtra l'été prochain", a déclaré Leontina Espinoza, qui, orpheline, a passé son enfance dans un couvent et dont la carrière maternelle a commencé à l'âge de 14 ans.

La mère comblée a affirmé que ses premiers enfants étaient des triplés, que de nombreux jumeaux avaient suivi et que le gé-

niteur de tous ces heureux événements avait toujours été le même père, un muletier du nom de Gerardo Secundo Albino.

38 enfants ont survécu et ont déjà donné 16 petits-enfants à Leontina et Gerardo, qui vivent modestement à Puerto de San Antonio, à 100 km au sud de Santiago.

Le futur numéro 45 de la série suit de peu le dernier rejeton de la mère la plus prolifique du Chili, qui déclare: "Nous sommes très catholiques. Si Dieu nous donne des enfants, nous devons les accueillir".

mardi L'EST DU QUÉBEC

Le Québec déterminera l'avenir de Schefferville

page A-4

Clark surprend Trudeau

A l'ouverture de la 32e session du Parlement, l'intervention de Joe Clark a semblé piquer au vif le premier ministre Trudeau, habituellement imperturbable.

page B-1

Pâtes et papiers: ralentissement

L'industrie canadienne des pâtes et papiers connaîtra une période de ralentissement au cours des prochains mois après avoir produit au maximum depuis deux ans.

page B-4

Victoire irakienne

Les forces irakiennes se sont emparées, hier, de l'important port pétrolier iranien de Khorramchahr. De plus, l'aviation irakienne a effectué plusieurs raids contre la capitale iranienne.

page D-1

Carter fut le meilleur

Gary Carter a été choisi, hier, le meilleur joueur des Expos de Montréal pour la saison qui vient de prendre fin.

page C-1



Le Soleil: Jacques Deschênes

Mode-consommation

Les blouses de l'automne: une gamme de modèles aussi différents que séduisants.

page C-6

sommaire

Annonces classées	D-4 à D-16
Arts et spectacles	D-2 et D-3
Bandes dessinées	C-4
Bridge	D-15
Carrières et professions	C-5
Consommation	C-6
Décès	D-17
Economie-finances	B-4 à B-7
Feuilleton	D-6
Horoscope	D-15
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	C-7 et C-8, D-1 à D-17
Mot mystère	D-4
Mots croisés	D-5
Où aller à Québec	D-3
Page documentaire	A-7
Patron	D-5
Pierre Champagne	A-9
Sport	C-1 à C-5
Télévision	D-17 et D-2

météo

Nuageux avec pluie passagère, aujourd'hui et demain.

détails, page D-4

Assurance-chômage: pas de chèques à distribuer

par Claude VAILLANCOURT

Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration n'a pris aucune mesure spéciale pour permettre aux prestataires de chèques d'assurance-chômage de retirer leur allocation de subsistance.

C'est l'affirmation faite au SOLEIL, hier, par un porte-parole du ministère à Montréal, Mme Eva Ludvig.

Selon celle-ci, "la situation est

temporaire" et il n'y a pas lieu pour l'instant de prendre des mesures spéciales.

De nombreux prestataires sont sans moyen de subsistance en raison du conflit qui affecte actuellement la fonction publique fédérale. C'est principalement le cas dans la région de Québec où le service postal a été interrompu pendant une semaine.

Mme Ludvig signale que les commis aux écritures désignés comme travailleurs essentiels de-

vraient tous être au travail. Dans la région de Québec cependant, le gouvernement a lui-même fermé les bureaux locaux d'assurance-chômage et a suspendu, pour des délais de trois à huit jours, les membres de son personnel.

"Je demande aux gens d'être patients, a conclu Mme Ludvig. C'est une situation certes difficile pour les bénéficiaires mais c'est difficile pour tout le monde. Nous, on est pris avec une grève."

Le casse-cou volant rendu à Goose Bay

GOOSE BAY, T.N. (PC) — Jarmir Wagner, le casse-cou ouest-allemand, a atterri en toute sécurité, hier, à 18 h (HAA), à Goose Bay, au terme d'un vol qui l'amenait de Narsarsuaq (Groenland) attaché à l'extérieur d'un avion bi-moteur.

Accueilli par une foule de curieux qui lui demandait son autographe, Wagner portait une veste en cuir qui dissimulait plusieurs tricotés en laine, un habit de plongée sous-marine et des sous-vêtements en laine.

Au cours du vol, la température, dit-il, était tombée à moins 22 degrés celsius. Mais, à part la douleur musculaire, il se porte très bien.

Agé de 41 ans, et originaire de Giessen, Wagner a décollé vers 10h (HAA). A Halifax, un porte-parole des services de sauvetage et de la recherche, avait dit que le vol semblait suivre son cours normal au-dessus de

l'Atlantique nord, "pour autant que l'on puisse appeler ce vol normal".

Parti de l'Ecosse, Wagner s'était rendu d'abord aux îles Faroe, puis en Islande, toujours attaché par des courroies à l'extérieur de l'avion.

Selon le pilote, chaque mouvement que Wagner faisait en cours de vol pour se détendre les muscles secouait l'avion.

Wagner a éprouvé des difficultés quand l'appareil est monté à 4,000 mètres d'altitude lors de la traversée des montagnes du sud du Groenland. La température était glaciale et la rareté de l'air en altitude lui rendait la respiration difficile.

Il devrait arriver aujourd'hui, mardi, par avion à Montréal.



2e ministre

M. Gilles Lamontagne, déjà ministre de la Défense nationale, agira comme ministre des Affaires des anciens combattants jusqu'à la nomination d'un successeur à M. Dan MacDonald, décédé la semaine dernière. La nouvelle a été annoncée par le bureau du premier ministre, hier, à Ottawa.

Une longue chicane de clôture à St-Thuribe

par Isabelle JINCHEREAU

SAINT-THURIBE — Le conseil municipal de Saint-Thuribe ignore encore comment se terminera la chicane de clôture qui depuis bientôt quatre ans, divise ce paisible village de 423 habitants, du secteur de la circonscription de Portneuf.

Il devra cependant décider dans les plus brefs délais s'il devra obliger l'un de ses citoyens, soit M. Jean-Luc Lachance, à ériger une clôture en bordure du chemin de passage appartenant à sa voisine, Mlle Sylvie Dion, ou encore adopter une résolution abrogeant ces installations dûment exigées par la propriétaire du lieu.

Au terme d'une assemblée réunissant quelque 250 citoyens figés par les envolées ardentes de M. Lachance, le maire Léo Genest a donc convenu d'engager pour la troisième fois dans cette affaire un inspecteur agraire, qui devait rencontrer dès 9h ce matin M. Lachance et Mlle Dion sur les lieux, afin de constater leurs doléances; de son côté la municipalité prenait rendez-vous avec un avocat afin de se familiariser avec les lois régissant de telles situations.

Le volumineux dossier accumulé depuis les débuts de cette chicane il y a quatre ans donne bien du mal au conseil qui ne s'y retrouve plus.

Pour sa part, M. Jean-Luc Lachance propriétaire de sa maison et du garage en bordure du chemin ne voit pas l'utilité d'une clôture puisqu'elle l'empêche de traverser sur son autre terrain en face des lieux; muni d'une pétition signée par 53 citoyens et trois conseillers, poursuivi en justice à cinq reprises par le père de sa voisine et ex-propriétaire du lieu, M. Célestin Dion de Grondines, il défend encore jalousement ses droits en prétendant utiliser son droit de passage sur le chemin de 360 pieds longeant sa demeure.

M. Dion devra tout comme son voisin patienter encore une semaine avant de connaître l'issue de cette histoire puisque le conseil rendra à ce moment son verdict.

Grève à Hydro

MONTREAL (PC) — Les quelque 40 employés affectés à l'entretien ménager au siège social de la société Hydro-Québec à Montréal sont en grève depuis hier matin.

Ils devaient participer hier et aujourd'hui à des piquets de grève devant les bureaux d'Hydro-Québec.

Les syndiqués, employés par la compagnie des Services d'entretien consolidés, revendiquent principalement la reconnaissance de leur ancienneté aux fins de vacances et une augmentation salariale de cinq cents supérieure au taux fixé par le décret sur l'entretien ménager.

Les extorqueurs ont omis de contacter l'Impériale

EDMONTON (d'après UPC, PC) — Maintenant qu'elle a rempli les conditions exigées, la compagnie pétrolière Impériale croit qu'elle sera contactée aujourd'hui par les signataires d'une lettre reçue jeudi, exigeant une somme d'argent indéterminée. La missive expliquait que le non-respect de ces directives conduirait à l'explosion par une bombe de la raffinerie de Strathcona, à l'est d'Edmonton.

Un porte-parole de l'Impériale B Weir a confirmé hier que la compagnie avait reçu le montant d'argent désiré et qu'elle avait suivi les instructions de livraison.

Il n'a pas voulu dire, cependant, si la livraison s'était effectuée samedi à l'aéroport de Winnipeg, ni commenter une dépêche diffusée par Radio-Canada (réseau anglais) que

la somme d'argent atteignait \$1 million.

La menace de bombe, formulée dans une lettre dactylographiée, précisait que la compagnie serait contactée lundi matin, mais rien de tel ne s'est produit.

Les employés ont fouillé le complexe pétrochimique de fond en comble depuis jeudi, sans toutefois n'avoir rien trouvé.

Ottawa reste muet sur l'affaire Hambleton

OTTAWA (d'après CP) — Le gouvernement a refusé hier de répondre à une série de questions sur le professeur Hugh Hambleton, de l'université Laval, qui a admis l'année dernière avoir livré des renseignements à l'Union soviétique.

Dans une réponse écrite à 12 questions que lui avait posées le député conservateur Tom Cossitt, le gouvernement fédéral a dit qu'il n'est pas "dans l'intérêt public de révéler les détails de l'enquête de la

Gendarmerie royale" sur les activités du professeur.

Hambleton a admis en novembre dernier qu'il avait fourni des renseignements politiques et économiques aux Soviétiques à partir des années 1960, mais il devait nier avoir livré de l'information "secret d'Etat".

Allan Lawrence, solliciteur général dans le gouvernement Clark à cette époque, avait également refusé de répondre aux questions de Cossitt

Québec...

(Suite de la première page)

le du Reine-Elisabeth où se déroule le colloque: madame Corinne Côté-Lévesque, épouse du premier ministre du Québec.

Interrogée par LE SOLEIL sur les raisons de sa présence à ces discussions internationales sur les soins terminaux, madame Côté-Lévesque nous a dit qu'elle s'intéressait énormément à cette question depuis le temps où, secrétaire au bureau du premier ministre, elle s'était occupée du dossier de la maison Sillery, celui-là même qui a été discuté hier soir à Québec. C'est même un dossier qu'elle a privilégié. "La mort, surtout la mort lente, a toujours été une préoccupation pour moi. Nous sommes tous des morts en sursis", fait-elle remarquer avec philosophie.

Fillette retrouvée en Beauce

Après une disparition de près de 24 heures environ, une fillette de 12 ans a été rejointe, hier matin, par les policiers de la Sûreté du Québec affectés au poste de Saint-Prospère de Beauce.

La jeune Anne-Marie Berthiaume, du 6068 rang Saint-Charles à Saint-Prospère, avait été vue pour la dernière fois dimanche, à 9h, alors qu'elle était partie en auto-stop en direction de Saint-Georges. Vers 8h, hier matin, l'enfant informait sa famille qu'elle était en lieu sûr à Saint-Victor. Les policiers ont ensuite été avertis.

le mot du jour

Cas de recherche

Sur un cadavre, on a "relevé des traces de strangulation au cou de la victime". Avec le mot strangulation, il était superflu de préciser l'endroit. Comment peut-on étrangler quelqu'un en lui serrant une autre partie du corps?

Pierre BELLEAU

AVIS

Bureau du Directeur général du financement des partis politiques

Conformément aux dispositions de l'article 41 de la Loi sur les élections dans certaines municipalités, le Directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du parti, de monsieur Edouard Villeneuve au poste de représentant officiel du Parti du Grand-Charlebourg, par monsieur Gérard Robert, 4276 Place Charles-Dorion, Charlebourg.

Montréal, le 24 septembre 1980

La Secrétaire
ME JOHANE CANNING-LACROIX



Assemblée nationale du Québec
Bureau du Directeur général
du financement des partis politiques

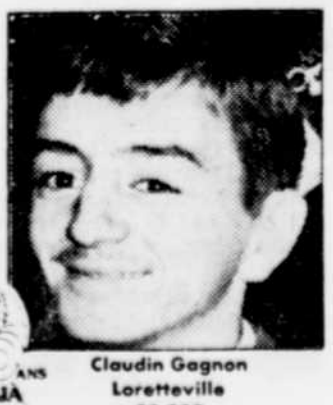
1, Complexe Desjardins, Tour du Sud
Bureau 2204, Montréal H5B 1B3 873-7131
Partout ailleurs au Québec 1-800-361-6017

Un, deux, Trio... la loterie instantanée de Loto-Québec fait partout d'heureux gagnants de lots... majestueux.
Vous aussi tentez votre chance.

LOTIERE INSTANTANÉE



On joue une partie d'Trio?...



Claudin Gagnon
Loretteville
\$5,000

PULL COL CHÂLE



mélange laine d'agneau et angora,

le pull tout-aller complétant la tenue sport, nouvelle encolure châle se terminant par un bouton, poche poitrine, bandes côtelées à la taille et poignets blanc cassé, rose, lilas p.m.g. \$35.

la maison
simons

deux magasins, place de l'hôtel de ville place ste-foy ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

Situation...

sine de Thetford. Les métallos viennent de déposer une requête en accréditation pour les employés de bureau.

400 employés et prévoyait réaliser des ventes annuelles de \$40 millions.



M. Gaétan Métivier, président de la compagnie "Groupe PCMM Ltée"

La Quotidienne
9-0-3
Tirage de lundi
Informations: 643-8990

spécialement conçus,

POUR LA RANDONNÉE



disponibles à notre magasin de Place Ste-Foy seulement

activité de plus en plus populaire, la promenade en montagne ou dans les sous-bois... voici notre nouvelle collection de vêtements conçus pour la randonnée...

la chemise en drap de laine et nylon, à carreaux écossais, deux poches poitrine beige et gris, marine et gris t.p.m. \$50.

la veste réversible en popeline et tissu écossais coordonnée à la chemise, col montant, poches rabat beige, marine 6 à 12 \$75.

le knicker velours côtelé, empiècement arrière, bandes agrippantes aux genoux, poches avant et arrière beige, marine 6 à 12 \$75.

la maison
simons

deux magasins, place de l'hôtel de ville place ste-foy ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.